

MISE EN SERVICE D'UNE USINE DE PLAQUETTES DE FREIN À RÉGHAÏA

Vers une couverture de 50 % des besoins nationaux

Le gouvernement poursuit la remise en exploitation des unités industrielles récupérées par l'État. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a procédé, hier, à l'inauguration de l'usine de fabrication de plaquettes de frein et de leurs accessoires de Réghaïa (Alger), une unité appelée à jouer un rôle important dans le développement de l'industrie nationale des pièces de rechange et dans le renforcement du taux d'intégration locale. P 3



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'Algérie lance sa feuille de route

Le gouvernement passe à la phase opérationnelle de la Stratégie nationale de l'intelligence artificielle. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier, la première réunion de coordination regroupant les représentants de plusieurs départements ministériels afin de définir les mécanismes de mise en œuvre de cette feuille de route, qui vise à renforcer la souveraineté technologique du pays et à accélérer l'intégration de l'intelligence artificielle dans les services publics.

P 2

PROJET DE RACCORDEMENT DES COMMUNES DE MILA AU SYSTÈME DU BARRAGE DE BENI HAROUN

Le ministre de l'Hydraulique exige une accélération des travaux

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a insisté, hier, sur la nécessité d'accélérer la réalisation du projet de raccordement des communes du nord-est de la wilaya de Mila au système du barrage de Beni Haroun, soulignant qu'« il n'y a aucune place pour les retards ou la négligence » dans un secteur qui touche directement aux conditions de vie des citoyens.

P 5

PAIEMENT EN LIGNE DES IMPÔTS

La DGI publie un guide pratique

La Direction générale des impôts (DGI) vient de publier un guide pratique détaillant le mode d'emploi du paiement en ligne des impôts via le portail électronique « Jibaya'tic », afin d'accompagner les contribuables dans l'utilisation des télé-services fiscaux et de faciliter l'accomplissement de leurs obligations fiscales.

P 3

ASSURANCES

**La CAAT réalise un bénéfice
net de plus de 1 milliard DA
en 2025 P 2**

INVESTISSEMENT

**Création d'une direction
générale dédiée à l'arbitrage
international P 3**

MÉTAUX PRÉCIEUX

**L'or progresse, porté par
l'atténuation des craintes
inflationnistes P 4**

BANQUES

Ali Kadri nommé
Président-
directeur général
du CPA

Ali Kadri a été nommé Président-directeur général du Crédit Populaire d'Algérie (CPA), une nomination qui ouvre une nouvelle étape dans le développement de cette institution bancaire, a indiqué le CPA dans un communiqué. À cette occasion, le Crédit Populaire d'Algérie a adressé « ses chaleureuses félicitations » à M. Ali Kadri, lui souhaitant plein succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions à la tête de la banque. Cette nomination « marque une nouvelle étape dans le développement » du CPA, qui poursuit sa stratégie de modernisation et de renforcement de son rôle dans le financement de l'économie nationale, ajoute la même source. L'ensemble des collaborateurs de la banque a exprimé à M. Kadri « ses vœux de pleine réussite dans l'exercice de cette haute responsabilité », soulignant leur engagement à œuvrer, sous sa direction, au service de la modernisation de l'établissement, de l'amélioration continue de la qualité des services offerts à la clientèle et du soutien au développement économique du pays. Le CPA a également réaffirmé la mobilisation de l'ensemble de ses équipes pour accompagner le nouveau Président-directeur général dans la réalisation des objectifs assignés à la banque et relever les défis liés à son développement. S R.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'Algérie lance sa feuille de route

Le gouvernement passe à la phase opérationnelle de la Stratégie nationale de l'intelligence artificielle. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, hier, la première réunion de coordination regroupant les représentants de plusieurs départements ministériels afin de définir les mécanismes de mise en œuvre de cette feuille de route, qui vise à renforcer la souveraineté technologique du pays et à accélérer l'intégration de l'intelligence artificielle dans les services publics.

Par Selma R.

Lors de cette réunion, la première du genre, les participants ont procédé à la définition des objectifs stratégiques et à l'élaboration des grandes lignes d'un plan d'action commun visant à renforcer la souveraineté technologique et à élargir le recours à l'intelligence artificielle au sein des services publics, à l'instar des expériences internationales les plus avancées. Selon un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, cette rencontre a permis de définir les objectifs stratégiques et les principaux axes d'une feuille de route commune destinée à accélérer le déploiement de l'intelligence artificielle dans les différents secteurs d'activité, tout en consolidant la souveraineté technologique nationale. Le ministère souligne que cette démarche s'inscrit dans une vision globale visant à généraliser l'utilisation de l'intelligence artificielle au sein des services publics, en s'inspirant des expériences internationales les plus avancées, tout en développant un écosystème national capable de concevoir et d'exploiter ses propres solutions technologiques. Une feuille de route a ainsi été arrêtée. Elle est axée sur le développement de modèles gouvernementaux souverains d'intelligence artificielle, en open source, destinés aux administrations publiques. L'objectif est de doter les institutions nationales d'outils numériques conçus localement, capables de répondre aux besoins spécifiques des différents secteurs tout en garantissant une meilleure maîtrise des

technologies stratégiques. La stratégie met également l'accent sur la nécessité de renforcer les infrastructures numériques du pays à travers la mise à disposition de capacités de calcul à haute performance. Ces plateformes devront permettre aux centres de recherche, aux universités ainsi qu'aux start-up de développer et d'entraîner localement des modèles d'intelligence artificielle, favorisant ainsi l'émergence d'un écosystème national de l'innovation.

Former les compétences de demain

Le développement du capital humain constitue un autre pilier de cette stratégie. Selon le ministère, des programmes de formation intensifs et innovants seront lancés en partenariat avec les universités et les établissements de recherche afin de former les compétences nationales dans les domaines de l'analyse des données, de l'intelligence artificielle générative et des technologies émergentes. Cette démarche vise à répondre à la demande croissante en profils spécialisés et à accompagner la transformation numérique des administrations et des entreprises. La feuille de route prévoit également la création d'un centre de recherche scientifique dédié à l'intelligence artificielle, ainsi que de plusieurs unités de recherche spécialisées. Ces nouvelles structures auront pour mission de rapprocher davantage la recherche académique des besoins industriels en facilitant le transfert des résultats scientifiques vers les applications économiques et technologiques. Le ministère considère que ce rappro-

chement entre les universités, les centres de recherche et le tissu économique constitue un facteur essentiel pour stimuler l'innovation et renforcer la compétitivité nationale.

Sécuriser les données publiques

La stratégie nationale accorde également une place centrale à la gouvernance des données. Le communiqué prévoit le traitement et le stockage des données administratives et publiques au sein de centres de données nationaux sécurisés, garantissant leur souveraineté et leur protection. Le ministère insiste, par ailleurs, sur la nécessité d'assurer un usage éthique, responsable et fiable des technologies d'intelligence artificielle, conformément aux standards internationaux en matière de confiance numérique. Afin d'assurer la concrétisation des différents projets, la première réunion de coordination s'est achevée par la création d'un comité conjoint de suivi. Cette instance sera chargée de superviser la mise en œuvre des différentes étapes de la feuille de route selon un calendrier précis, d'évaluer l'état d'avancement des projets et de veiller au respect des objectifs fixés. À travers cette démarche, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique entend accélérer la transition vers une administration publique moderne, intelligente et fortement numérisée, tout en faisant de l'intelligence artificielle un moteur de développement économique, scientifique et technologique pour l'Algérie.

ALLOCATION TOURISTIQUE

Le ministère des Finances dément les informations faisant état de révision ou d'annulation des nouvelles mesures

Le ministère des Finances a démenti, mercredi dans un communiqué, les informations relayées par certaines pages sur les réseaux sociaux faisant état d'une éventuelle révision ou annulation des nouvelles mesures relatives à l'allocation touristique et d'un retour

au système précédent. A ce propos, le ministère a précisé que le document diffusé et qui lui est attribué "est un faux, dénué de tout fondement", précisant qu'il n'émane d'aucun de ses services. Le ministère souligne également que l'ensemble des communiqués et informations of-

ficiels ayant trait à ses missions et à ses attributions sont publiés exclusivement via ses canaux de communication officiels, ajoute la même source. Les citoyens et les médias sont invités à faire preuve de vigilance, à ne pas relayer ni republier des informations ou des documents

non authentifiés, et à s'en remettre aux sources officielles pour s'informer, ajoute la même source. "Le ministère des Finances se réserve le droit d'engager toutes les procédures judiciaires nécessaires contre toute personne ayant élaboré, publié ou diffusé de faux documents de na-

ture à induire l'opinion publique en erreur ou à porter atteinte à la crédibilité des institutions de l'Etat", conclut le communiqué. APS

ASSURANCES

La CAAT réalise un bénéfice net de plus de 1 milliard DA en 2025

La Compagnie Algérienne des Assurances (CAAT) a clôturé l'exercice 2025 avec un bénéfice net de 1,12 milliard de dinars et un total bilan de 110 milliards de dinars, a-t-elle indiqué dans un communiqué. Selon les comptes sociaux de cet assureur public, validés par son Assemblée générale ordinaire tenue le 17 juin dernier, le résultat net a été affecté à hauteur de 450 millions de dinars (DA) aux dividendes, de 56 millions de DA à la réserve légale et de 613,3 millions de DA aux réserves facultatives, ajoute le communiqué. Sur le plan commercial, la compagnie a réa-

lisé un chiffre d'affaires de 30,54 milliards (mds) de DA, en hausse de 2% par rapport à 2024, selon le même bilan. Cette progression a été principalement portée par le segment hors grands comptes qui, pour la première fois, est devenu majoritaire avec 50,1% du portefeuille, enregistrant une croissance de 10,5 % (1,5 milliard de DA), les branches automobile (+10%) et engineering (+20,3%) ont également contribué à cette dynamique de diversification. Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de service et de la satisfaction de sa clientèle, la CAAT a versé 15,88 mds de DA d'indemnisations aux assurés, selon le communiqué,

ajoutant que ces règlements ont permis de traiter 50% des déclarations de l'exercice et de clôturer 42% des dossiers anciens en instance d'indemnisation. Au cours de l'année, plusieurs projets structurants ont été lancés ou renforcés. Ils portent notamment sur la modernisation du système d'information à travers le lancement de l'opération d'acquisition d'un ERP intégré, la mise en œuvre d'un système de management de la qualité conforme à la norme ISO 9001:2015, la réforme du réseau de distribution, la numérisation de certaines prestations en assurance automobile ainsi qu'un vaste programme de conduite du changement, dé-

taille la même source. La compagnie a, par ailleurs, renforcé sa gouvernance, ses mécanismes de contrôle interne ainsi que ses outils de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Selon la CAAT, "l'enjeu dépasse la simple performance économique. Il s'agit de construire, dès aujourd'hui, une entreprise de demain, capable d'anticiper les mutations de son marché et de répondre, convenablement, aux besoins des clients et aux attentes croissantes de l'ensemble de ses parties prenantes". R E.

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant

Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication

Radji Zahir

Siège social

Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression

Centre : SIA

Distribution

Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

MISE EN SERVICE D'UNE USINE DE PLAQUETTES DE FREIN À RÉGHAÏA

Vers une couverture de 50 % des besoins nationaux

Le gouvernement poursuit la remise en exploitation des unités industrielles récupérées par l'État. Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a procédé, hier, à l'inauguration de l'usine de fabrication de plaquettes de frein et de leurs accessoires de Réghaïa (Alger), une unité appelée à jouer un rôle important dans le développement de l'industrie nationale des pièces de rechange et dans le renforcement du taux d'intégration locale.

Par Réda Hadi

Cette remise en service s'inscrit dans le cadre du programme de réhabilitation des biens industriels confisqués par décision de justice et réaffectés au secteur productif. « Nous sommes réunis aujourd'hui pour inaugurer la remise en service de cette unité, dans le cadre de la concrétisation des engagements du président de la République visant à relancer les unités industrielles récupérées », a déclaré le Premier ministre. Relevant de la Société de maintenance de l'Est (SME), filiale du groupe GICA, l'usine a été remise en exploitation en moins de deux mois grâce aux efforts des équipes techniques. Pour Sifi Ghrieb, cette rapidité d'exécution illustre la capacité des entreprises publiques à redonner vie à des infrastructures stratégiques au service de l'économie nationale. Le Premier ministre a rappelé que la fabrication des plaquettes de frein représente un segment particulièrement sensible de l'industrie automobile en raison de son lien direct avec la sécurité des véhicules. « Notre priorité est que la qualité soit la marque de fabrique de cette usine », a-t-il insisté, appelant les responsables à respecter les normes techniques les plus exigeantes.

Couvrir jusqu'à la moitié du marché

L'usine dispose d'une capacité annuelle de production de près de 1,5 million de plaquettes de frein et fabrique 153 références, dont 126 destinées aux véhicules légers et 27 aux poids lourds, en plus de modèles pour les tracteurs et plusieurs équipements industriels.

Selon les responsables du projet, cette capacité permettra de couvrir entre 40 % et 50 % des besoins du marché national, réduisant ainsi les importations de pièces de rechange tout en renforçant l'intégration industrielle. Saïfi Ghrieb a précisé que la production concernera, dans un premier temps, 25 modèles de véhicules particuliers de marques internationales, dont Mercedes-Benz et Nissan, ainsi que six modèles de poids lourds, avec un élargissement progressif de la gamme à d'autres constructeurs. Au-delà de son impact sur le marché national, cette unité contribuera à développer la sous-traitance industrielle et à soutenir la stratégie nationale d'intégration dans la filière automobile. Profitant de cette inauguration, le Premier ministre a lancé un appel aux opérateurs économiques pour investir dans la fabrication nationale de pièces de rechange. « Tous les projets portant sur la fabrication de pièces de rechange bénéficieront d'un traitement prioritaire », a-t-il affirmé, précisant que des instructions ont été données aux services du Premier ministère, à l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) ainsi qu'au guichet unique afin de faciliter les procédures et d'accompagner les investisseurs. Il a souligné que le développement d'une industrie nationale de la pièce de rechange constitue aujourd'hui un levier essentiel pour réduire les importations, accroître le contenu local des véhicules assemblés en Algérie et renforcer la compétitivité du tissu industriel. Le Premier ministre a également invité les anciens employés de cette unité à reprendre leur activité, assurant que toutes les conditions étaient réunies pour garantir

une exploitation conforme aux standards internationaux de qualité et de sécurité.

La dynamique de relance se poursuit

Au cours de son intervention, Sifi Ghrieb est revenu sur le programme national de remise en exploitation des unités industrielles récupérées. Après les opérations menées à Adrar, M'Sila et Batna, il a assuré que d'autres unités seront progressivement remises en activité. « La volonté du président de la République sera pleinement mise en œuvre par le gouvernement », a-t-il déclaré, annonçant de nouvelles inaugurations dans les prochaines semaines. Le Premier ministre a également souligné que l'Exécutif privilégiait « les réalisations concrètes plutôt que les annonces », affirmant que « le travail accompli dans la discrétion produit aujourd'hui des résultats visibles », à l'image de l'usine de Réghaïa. La cérémonie a été marquée, par ailleurs, par la signature de deux conventions de partenariat entre la Société de maintenance de l'Est et, respectivement, Stellantis Algérie et Idenet Algérie. Ces accords visent à renforcer la sous-traitance nationale, développer les synergies entre industriels et favoriser l'intégration des composants fabriqués localement dans la production automobile. Avec cette nouvelle unité, les pouvoirs publics franchissent une étape supplémentaire dans leur stratégie de reconstruction du tissu industriel national. L'objectif est de bâtir une industrie des composants automobiles performante, capable de répondre aux besoins du marché intérieur, de soutenir les constructeurs implantés en Algérie et, à terme, de conquérir des débouchés à l'exportation.

PAIEMENT EN LIGNE DES IMPÔTS

La DGI publie un guide pratique

La Direction générale des impôts (DGI) vient de publier un guide pratique détaillant le mode d'emploi du paiement en ligne des impôts via le portail électronique « Jibaya'tic », afin d'accompagner les contribuables dans l'utilisation des téléservices fiscaux et de faciliter l'accomplissement de leurs obligations fiscales. À travers ce document, la DGI explique de manière pédagogique les différentes étapes permettant d'effectuer un télépaiement, depuis l'accès au portail jusqu'à la validation définitive de l'opération, tout en présentant les conditions d'accès, les moyens de paiement disponibles, les modalités de suivi des transactions ainsi que les principales recommandations en matière de sécurité. Le guide rappelle que le paiement en ligne permet aux contribuables de régler leurs impôts, droits et taxes directement sur Internet, sans avoir à se déplacer vers les recettes des impôts. Accessible en permanence, sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce service offre un gain de temps appréciable, tout en garantissant la sécurité des transactions et une mise à jour en temps réel de la situation fiscale du contribuable. Dès la validation du paiement, un reçu électronique est au-

tomatiquement généré et constitue une preuve juridique de l'opération. La DGI précise que le télépaiement est obligatoire pour les contribuables relevant de la Direction des grandes entreprises (DGE), tandis qu'il demeure accessible à titre volontaire aux contribuables soumis aux régimes du réel, du réel simplifié ou de l'Impôt forfaitaire unique (IFU), selon leur catégorie fiscale et leur structure de rattachement. Pour bénéficier de ce service, le contribuable doit disposer d'un compte Jibaya'tic, accessible grâce à un identifiant et un mot de passe délivrés par le service des impôts dont il relève. Il doit également posséder une connexion Internet ainsi qu'un moyen de paiement électronique, qu'il s'agisse d'un compte bancaire destiné au virement ou d'une carte CIB ou Edahabia. Les contribuables ne disposant pas encore d'un compte sont invités à se rapprocher de leur centre des impôts afin d'obtenir leurs identifiants d'accès. Le guide prévoit également un dispositif spécifique pour les représentants des contribuables, notamment les comptables. Ces derniers peuvent accéder au compte Jibaya'tic de leurs clients après établissement

d'un mandat légal et validation par les services fiscaux, sans que les identifiants du contribuable ne leur soient communiqués. Le portail Jibaya'tic propose deux solutions de paiement en ligne : le virement bancaire et le paiement par carte CIB ou Edahabia. Après avoir accédé à son compte, le contribuable sélectionne la déclaration concernée, renseigne les informations demandées, procède au calcul des droits dus puis choisit son mode de règlement avant de valider définitivement l'opération. Dans le cas du virement bancaire, le système permet de sélectionner le compte bancaire préalablement enregistré auprès de l'administration fiscale. Une fois la déclaration transmise, l'ordre de virement est automatiquement envoyé à la banque pour exécution. Le paiement par carte suit une procédure similaire. Après validation de la déclaration, le contribuable est redirigé vers une plateforme de paiement sécurisée où il peut régler les montants dus à l'aide d'une carte CIB ou Edahabia. Le système offre également la possibilité d'effectuer un paiement partiel avant de générer un reçu électronique téléchargeable.

Synthèse R E.

INVESTISSEMENT
Création d'une direction générale dédiée à l'arbitrage international

Un décret exécutif a été publié au Journal officiel (JO) n 56 portant création, auprès des services du Premier ministère, d'une direction générale dédiée à l'arbitrage international. Selon ce décret, 26-270, signé le 1er août en cours par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, il est créé au sein des services du Premier ministre ou du chef du gouvernement, selon le cas, une direction générale compétente, exclusivement, en matière d'arbitrage international. Cette direction s'occupe des litiges internationaux liés à l'investissement, c'est-à-dire tout différend de nature juridique né entre l'Etat, d'une part, et un investisseur étranger, d'autre part, portant sur un investissement protégé par un traité international, une législation nationale ou un contrat d'investissement.

La direction est chargée, dans ce cadre, de définir et de suivre la mise en œuvre des axes majeurs de la politique nationale en matière d'arbitrage international, tant pour les différends impliquant l'Etat, les collectivités locales ou les organismes et établissements publics qui leur sont rattachés en matière d'investissement, que pour les différends à caractère commercial concernant les organismes publics et collectivités locales lorsqu'une des parties est étrangère. Elle représente l'Etat et défend ses intérêts dans les procédures de règlement à l'amiable des différends l'opposant aux investisseurs étrangers, ainsi que dans les litiges devant les instances d'arbitrage international, qu'elles soient institutionnelles ou ad hoc, dans le cadre des procédures engagées à son encontre. La direction veille également au suivi de l'exécution des sentences arbitrales définitives rendues dans le cadre de l'arbitrage international en matière d'investissement, dans des délais raisonnables, et contribue à l'élaboration de projets de textes législatifs et réglementaires en rapport avec le règlement des différends internationaux. En outre, elle accompagne les collectivités locales et les organismes et les établissements publics dans la rédaction des contrats conclus avec des parties étrangères, assure la coordination institutionnelle entre les différents départements ministériels et administrations concernés par les différends, et négocie et signe, au nom de l'Etat, des accords de règlement amiable avec les investisseurs étrangers. La direction veille à l'unification et à la cohérence des stratégies de défense des intérêts de l'Etat, de ses organismes et de ses établissements publics, selon le décret précisant qu'elle peut, dans l'exercice de ses missions, recourir à des avocats, conseillers et experts, nationaux ou étrangers. Ce décret abroge toutes les dispositions relatives à l'arbitrage international qui lui sont contraires, notamment celles concernant l'organisation de l'administration centrale du ministère des Finances, laquelle comportait une direction des affaires juridiques et de l'arbitrage international.

APS

FEUX DE FORÊT

Caravane de solidarité au profit des habitants de Seraïdi

Une caravane de solidarité acheminant diverses aides matérielles a été lancée, mardi, au profit des habitants de la commune de Seraïdi (wilaya d'Annaba), dans le cadre du programme de solidarité mis en place par le secteur de la solidarité nationale au profit des familles touchées par les feux de forêt, indique un communiqué du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. "En application des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Soraya Mouloudji, visant à assurer un accompagnement continu et une prise en charge sociale des familles touchées par les feux de forêt, le secteur de la solidarité nationale poursuit, en coordination avec les différents partenaires et acteurs concernés, la mise en œuvre de son programme de solidarité sur le terrain, à travers l'acheminement d'aides d'urgence et de première nécessité et l'accompagnement des familles afin d'atténuer les effets de cette catastrophe", précise le communiqué. Dans ce cadre, "une caravane de solidarité a été lancée, mardi 4 août 2026, à destination des habitants de la commune de Seraïdi, acheminant diverses aides matérielles comprenant des appareils électroménagers et de la literie, afin de répondre aux besoins essentiels et urgents des familles sinistrées", souligne la même source. "Cette caravane a été organisée par la Direction de l'action sociale et de la solidarité, avec le concours de nombre d'opérateurs économiques publics et de représentants de la société civile", a fait savoir le ministère, assurant que "le secteur de la solidarité nationale continue de suivre la situation des familles touchées, en leur assurant une prise en charge psychosociale, afin d'atténuer les effets de cette catastrophe et de les accompagner dans cette épreuve".

APS

MÉTAUX PRÉCIEUX

L’or progresse, porté par l’atténuation des craintes inflationnistes

Les cours de l'or ont progressé mardi, portés par l'atténuation des craintes inflationnistes et la réduction des anticipations d'une hausse des taux d'intérêt américains. A 13h29 GMT, l'or au comptant gagnait 0,6 % à 4.078,10 dollars l'once (31,1 grammes), tandis que les contrats à terme américains prenaient 1,1 % à 4.134,60 dollars. Selon les analystes, le métal jaune bénéficie d'un contexte où les marchés at-

tendent de nouveaux indicateurs sur la trajectoire de la politique monétaire de la Réserve fédérale, notamment les données sur l'emploi aux Etats-Unis attendues cette semaine. Parmi les autres métaux précieux, l'argent progressait de 2,6 % à 59,7 dollars l'once, le platine de 5,6 % à 1.719,49 dollars et le palladium de 5 % à 1.328,00 dollars.

APS

Dernière composition de DZAIRINDEX										
Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	345,00	345,00	0,00	0,02	-7,85	6,09	10,14	11156	3 848 820,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	-0,41	-0,25	7,56	7,64	9832	13 764 800,00
BIOPHARM	BIO	2 512,00	NC	0,00	0,05	1,05	6,68	6,37	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 115,00	2109,00	-0,28	-6,37	-5,13	8,74	8,30	2006	4 230 654,00
EGH El Aurassi	AUR	360,00	NC	0,00	0,00	-2,84	4,55	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	446,00	NC	0,00	0,04	6,94	4,22	4,71	0	0,00

MINES

L’Algérie disposée à partager son expertise avec le Soudan

Le ministre des Mines et des Industries minières, M. Mourad Hanifi, a reçu, mardi, l'ambassadeur soudanais, M. Abdelhafid El-Awad Sid Ahmed El-Fekki, auquel il a fait part de la disponibilité de l'Algérie à partager son expertise dans le secteur avec le Soudan, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les deux parties ont examiné les voies et moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans les domaines de la recherche et de l'exploration minières, de la cartographie géologique pour identifier et développer les gisements souterrains prometteurs et de la valorisation des ressources minières, en accordant la plus grande importance au développement des industries de transformation au niveau local, afin d'accroître leur valeur ajoutée. Les deux parties ont également évoqué la qualification technique à travers l'accompagnement et la formation des cadres et ingénieurs soudanais au sein des écoles et instituts algériens spécialisés en

génie minier, en sus de la gouvernance, de l'encadrement et de la modernisation des organismes miniers, selon la même source. Pour concrétiser ces axes opérationnels sur le terrain, les deux parties sont convenues d'établir des passerelles et des cadres de coopération entre les organismes et établissements miniers homologues, ainsi qu'entre les entreprises opérant dans ce secteur dans les deux pays, afin d'étudier les opportunités de partenariat disponibles et les possibilités de transfert de connaissances. A cette occasion, M. Hanifi a rappelé "la détermination du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à promouvoir le secteur des mines pour en faire un pilier stratégique de la diversification de l'économie nationale et de la création de richesse hors hydrocarbures", réaffirmant "la pleine disponibilité de l'Algérie à mettre son expérience pionnière et sa longue expertise dans le domaine minier au service des frères soudanais". Il a, dans ce cadre, évoqué les facilités

prévues dans la nouvelle loi régissant les activités minières, qui renforce l'attractivité des investissements, à travers la protection des investisseurs, la garantie de la transparence grâce à la numérisation et la simplification des procédures administratives liées à l'octroi des autorisations, afin d'encourager les entreprises internationales et locales. De son côté, l'ambassadeur soudanais a salué les réformes opérées et la vision du Gouvernement algérien, indiquant que son pays souhaite tirer parti de l'expérience, des expertises et du savoir-faire algériens, à travers des échanges institutionnels directs débouchant sur des partenariats miniers durables. Au terme de cette rencontre, "les deux parties ont réaffirmé leur engagement à accélérer la mise en place de mécanismes visant à établir des partenariats au service des intérêts des deux pays et peuples frères".

APS

UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA

Signature d’une convention cadre de coopération avec le CRTAA

Une convention cadre de coopération a été conclue, mardi, entre le Centre de recherche en technologies agroalimentaires (CRTAA) et l'université Abderrahmane Mira de Bejaïa, en vue de renforcer les synergies et développer la recherche scientifique. La directrice du CRTAA, Pr Nawal Boucherba, a indiqué, à l'ouverture de la cérémonie de la signature de la convention qui s'est tenue au siège du centre de recherche, que l'objet de cette initiative vise à concrétiser la "coopération scientifique, technologique et pédagogique entre le CRTAA et l'université de Bejaïa". Elle porte également sur l'encadrement pédagogique des étudiants et des doctorants et l'organisation commune de manifestations scientifiques, ainsi que la mutualisation des ressources dont disposent les signataires de la convention, a-t-elle ajouté. Pr Boucherba a mis l'accent sur l'intérêt qu'accordent les partenaires du CRTAA, notamment

au développement de la recherche scientifique et au renforcement des synergies entre l'université, les centres de recherche et les acteurs du secteur socio-économique. Pour sa part, le recteur de l'université de Bejaïa, Pr Beniaiche Abdelkrim, a souligné l'importance de la collaboration entre les deux parties, estimant que la réussite du Centre de recherche dépend de celle de l'université. Il a affirmé que l'université constitue un "apport essentiel" en matière d'étudiants dans les uni-

tés de recherche, ajoutant que la dynamique doit s'opérer entre le CRTAA et l'Université de Bejaïa. La cérémonie de la signature de la convention s'est achevée par une visite du laboratoire d'accreditation des huiles végétales, dont l'ouverture est prévue prochainement. Cette structure permettra la valorisation des résultats de recherche des chercheurs du CRTAA, note Pr Boucherba.

R E.

Mercuriale

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الغذائية واسعة الإستهلاك ليوم 16 جويلية 2026					
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 16 Juillet 2026					
Prix du détail ¹		أسعارالتجزئة ²			
DA / Kg		دج / كغ			المنتجات
Produits		معدل	أعلى	أدنى	
		Moyenne	Maximum	Minimum	
Légumes frais	Pomme de terre	92	103	81	البطاطا
	Tomate	79	94	64	الطماطم
	Oignon sec	77	85	68	البصل الجاف
	Ail sec	645	745	544	الثوم الجاف
	Carotte	92	103	80	الجزر
	Navet	204	228	180	اللفت
	Poivron	121	136	107	الفلفل الاخضر
	Piment	136	154	118	الفلفل الحار
	Courgette	86	101	71	الكوسة
	Haricot vert	207	231	184	الفاصولياء الخضراء
	Laitue	126	140	112	الخس
Fruits frais	Pomme locale	522	657	388	التفاح المحلي
	Datte	508	639	376	التمر
	Banane	617	645	589	الموز
	Melon	99	115	84	البطيخ الاصفر
	Pastèque	58	70	46	البطيخ الاحمر
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	2010	2153	1868	لحم البقر المحلي
	Poulet de chair	330	343	316	الدجاج
	Œufs (Unité)	17	18	15	البيض (وحدة)
	Lait de vache (Litre)	97	103	92	حليب البقر (لتر)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L’Algérie accélère sa marche vers les ODD

L’Algérie aborde une nouvelle phase de son engagement en faveur du développement durable. Dans son Rapport national volontaire (VNR) 2026, présenté dans le cadre du suivi de l’Agenda 2030 des Nations unies, le pays met en avant les avancées réalisées depuis une décennie tout en définissant une feuille de route détaillée pour la période 2026-2030. Le document considère cette échéance comme décisive pour consolider les acquis, accélérer les réformes structurelles et renforcer la résilience économique, sociale et environnementale du pays.

Synthèse Z.R.

Le rapport souligne que le VNR ne se limite plus à un exercice de présentation des progrès accomplis devant les instances internationales. Il devient un véritable instrument de gouvernance destiné à orienter l'action publique, améliorer la planification stratégique et assurer une meilleure cohérence entre les politiques sectorielles et les Objectifs de développement durable. Les recommandations issues de cette évaluation seront ainsi intégrées dans les cycles nationaux de planification, de programmation et de budgétisation afin de permettre un suivi permanent des performances publiques. Le gouvernement entend faire du VNR un mécanisme d'apprentissage continu, fondé sur l'évaluation régulière des résultats, l'ajustement des programmes et la mobilisation de l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et sociaux.

Un nouveau mode de gouvernance

Le VNR insiste sur la volonté des pouvoirs publics de renforcer les outils de pilotage de l'action publique. Parmi les principales mesures prévues figurent la généralisation de la budgétisation par programme conformément à la Loi organique relative aux lois de finances (LOLF), l'amélioration du Cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) ainsi que le renforcement du Système statistique national. L'objectif est de disposer d'indicateurs plus précis, davantage désagregés selon les territoires, le genre ou les catégories sociales, afin d'améliorer l'évaluation des politiques publiques et de mieux orienter les décisions gouvernementales. Le document prévoit également une territorialisation systématique des Objectifs de développement durable. Les ODD seront désormais intégrés dans les plans communaux, les programmes de wilaya, les schémas régionaux d'aménagement ainsi que dans les différents documents de planification territoriale. Cette approche vise à rapprocher davantage les politiques nationales des réalités locales et à renforcer le rôle des collectivités territoriales dans la mise en œuvre des programmes de développement.

Dans cette perspective, des programmes de formation et d'accompagnement technique seront mis en place au profit des cadres locaux afin de renforcer leurs capacités de planification, de suivi et d'évaluation. Les recommandations du VNR seront progressivement traduites en feuilles de route opérationnelles comportant des objectifs, des indicateurs de performance, des échéances précises et des responsabilités clairement identifiées.

Une diversification économique appelée à s'accélérer

Le rapport estime que les quatre prochaines années devront permettre de consolider les transformations engagées depuis plusieurs années en matière de diversification économique. L'industrie manufacturière devrait poursuivre sa progression pour atteindre 12 % du PIB à l'horizon 2030, grâce au développement des filières jugées stratégiques, notamment l'agroalimentaire, la pharmacie, les matériaux de construction, les équipements liés aux énergies renouvelables, l'industrie automobile ainsi que l'électronique. Le document prévoit également une montée en puissance de l'écosystème entrepreneurial avec un objectif de 5 000 start-up labellisées d'ici à 2030. Les dépenses nationales consacrées à la recherche et au développement devraient atteindre 1,5 % du PIB afin de soutenir l'innovation et la compétitivité. La croissance hors hydrocarbures devrait, quant à elle, se maintenir entre 4 % et 5 % par an grâce à la poursuite des investissements publics structurants, au développement de l'investissement privé ainsi qu'à l'amélioration progressive des exportations hors hydrocarbures, notamment dans les secteurs agroalimentaire, pharmaceutique et des services numériques.

Une transition énergétique plus ambitieuse

Le VNR 2026 place la transition énergétique parmi les principaux leviers de transformation de l'économie nationale. La capacité nationale en énergies renouvelables, aujourd'hui estimée à près de 700 MW, devrait être multipliée par cinq à dix d'ici à 2030. Le solaire photovol-

taïque constituera le pilier central de cette stratégie grâce au potentiel exceptionnel du Sahara. Parallèlement, les politiques d'efficacité énergétique seront renforcées à travers la généralisation des normes thermiques dans les bâtiments, le développement de l'éclairage public LED, l'étiquetage énergétique des équipements ainsi que les dispositifs d'aide à l'isolation. Le rapport évoque également l'émergence progressive d'une filière nationale de l'hydrogène vert. Les premiers projets pilotes devraient être lancés entre 2026 et 2027 avec, à moyen terme, l'ambition de positionner l'Algérie comme futur exportateur d'énergie décarbonée vers les marchés européens.

Sécurité hydrique : le dessalement au cœur de la stratégie

Face au stress hydrique structurel, le gouvernement entend accélérer les investissements dans les ressources en eau non conventionnelles. La capacité nationale de dessalement sera portée à 5 millions de mètres cubes par jour afin de couvrir l'essentiel des besoins en eau potable des régions du Nord. Le rapport prévoit également de porter la réutilisation des eaux usées épurées à 300 millions de mètres cubes par an, de poursuivre les grands transferts hydrauliques entre régions et d'améliorer le rendement des réseaux de distribution afin de réduire significativement les pertes d'eau. Le couplage entre les stations de dessalement et les installations photovoltaïques figure également parmi les innovations envisagées pour réduire les coûts énergétiques et limiter l'empreinte carbone des infrastructures hydrauliques.

Renforcer la résilience climatique

Le document rappelle que l'Algérie poursuivra la mise en œuvre de sa Contribution déterminée au niveau national (CDN) avec un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre pouvant atteindre 22 % à l'horizon 2030, sous réserve de la mobilisation des financements internationaux.

L'extension du Barrage Vert, la protection accrue de la biodiversité, la généralisation des plans territoriaux d'adaptation ainsi que le développement des systèmes d'alerte précoce figurent parmi les principales actions retenues pour renforcer la résilience des territoires face aux effets du changement climatique. Les wilayas du Sud, les Hauts Plateaux ainsi que les zones côtières sont identifiées comme les territoires les plus vulnérables et feront l'objet de programmes spécifiques.

Inclusion sociale et transformation numérique

Sur le plan social, le VNR prévoit de poursuivre l'élargissement de la protection sociale, de favoriser l'insertion économique des jeunes, d'améliorer le taux d'activité des femmes et d'étendre progressivement la couverture sociale aux travailleurs indépendants et au secteur informel. Le ciblage des aides sociales reposera progressivement sur le registre social unique et l'identifiant national unique afin d'améliorer l'efficacité des transferts publics. La transformation numérique constitue également un chantier majeur. Le gouvernement ambitionne de rendre plus de 80 % des démarches administratives accessibles en ligne d'ici à 2030, tout en poursuivant la digitalisation de la justice, de l'état civil et des principaux services publics.

Une ambition au-delà de 2030

Le rapport conclut que les progrès enregistrés dans la quasi-totalité des Objectifs de développement durable témoignent de la solidité du modèle de développement algérien et de sa capacité de résilience face aux crises successives. Tout en maintenant l'horizon 2030 comme objectif principal, l'Algérie annonce son intention de contribuer activement, dès 2028, aux réflexions internationales sur l'agenda mondial de développement post-2030. Cette contribution s'appuiera notamment sur les enseignements tirés du cycle 2015-2030, avec un accent particulier sur la transition énergétique, l'intelligence artificielle, la justice climatique, le financement du développement et le renforcement de la coopération Sud-Sud.

PROJET DE RACCORDEMENT DES COMMUNES DE MILA AU SYSTÈME DU BARRAGE DE BENI HAROUN

Le ministre de l’Hydraulique exige une accélération des travaux

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a insisté, hier, sur la nécessité d'accélérer la réalisation du projet de raccordement des communes du nord-est de la wilaya de Mila au système du barrage de Beni Haroun, soulignant qu'« il n'y a aucune place pour les retards ou la négligence » dans un secteur qui touche directement aux conditions de vie des citoyens. En visite de travail dans la wilaya, le ministre a rappelé que l'État avait mobilisé d'importants moyens financiers pour renforcer l'alimentation en eau potable, tout en appelant l'ensemble des intervenants à respecter les délais de réalisation. Au niveau de la commune de Chigara, M. Bouzegza a inspecté le projet de raccordement des communes du nord-est de la wilaya à partir du système du barrage de Beni Haroun, un projet réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT). Le ministre a suivi un exposé technique détaillé sur l'état d'avancement des travaux, les différentes composantes du projet ainsi que les délais fixés pour son achèvement et sa

mise en service. Les responsables du projet ont également présenté le tronçon nord, destiné à alimenter sept communes grâce à un transfert quotidien de 50 000 mètres cubes d'eau à partir du barrage de Beni Haroun. À cette occasion, Lounès Bouzegza a rappelé que les investissements engagés dans le secteur de l'hydraulique traduisent la volonté des pouvoirs publics d'améliorer durablement le service public de l'eau. « L'Algérie a aujourd'hui consacré des ressources financières considérables à ce secteur », a-t-il affirmé, précisant que sa visite avait pour objectif d'évaluer sur le terrain l'état d'avancement des projets inscrits au profit de la wilaya de Mila. Le ministre a toutefois reconnu que les objectifs fixés n'avaient pas encore été atteints. Sur les 32 communes que compte la wilaya, environ 16 bénéficient actuellement d'une alimentation régulière en eau potable, tandis que les autres continuent de connaître des insuffisances et demeurent tributaires des forages, des puits ou des camions-citernes. « Notre objectif est d'accélérer immédiatement la concrétisation de ce programme. Le ci-

toyen n'attend pas des explications techniques ; il attend avant tout d'avoir de l'eau au robinet », a déclaré le ministre, soulignant que les études techniques avaient déjà été réalisées et que les financements nécessaires étaient disponibles. Pour garantir le respect des échéances, M. Bouzegza a annoncé la mise en place d'un dispositif de suivi renforcé. Des réunions d'évaluation seront organisées tous les quinze jours au niveau du ministère afin d'examiner l'évolution des projets inspectés sur le terrain, de vérifier l'application des instructions données et de prendre, le cas échéant, les mesures correctives nécessaires. Parallèlement, un calendrier hebdomadaire de suivi sera instauré afin d'accélérer l'exécution des travaux et de lever les contraintes susceptibles de retarder les chantiers. Le ministre a indiqué que les entreprises respectant leurs engagements seront accompagnées, tandis que celles accusant des retards injustifiés devront assumer leurs responsabilités. « Nous ne pouvons pas continuer à avancer à ce rythme », a-t-il averti, appelant l'ensemble

des intervenants à redoubler d'efforts afin de respecter les délais contractuels. Il a insisté sur le fait que l'amélioration de l'alimentation en eau potable constitue une priorité absolue pour les pouvoirs publics. Selon le ministre, l'enveloppe financière mobilisée au profit des différents projets hydrauliques de la wilaya dépasse 42 milliards de dinars, qu'il s'agisse des programmes sectoriels ou des opérations financées par le budget central. « Les ressources financières sont disponibles et tous les moyens sont réunis. Il nous appartient désormais de concrétiser ces projets et de les achever dans les délais prévus », a-t-il souligné. En clôture de sa visite, Lounès Bouzegza a réaffirmé que le respect des délais de réalisation demeure une exigence incontournable. Il a appelé à une mobilisation générale de tous les acteurs concernés afin d'accélérer le rythme des travaux et d'assurer, dans les meilleurs délais, une alimentation régulière en eau potable des communes concernées. Par R.E.

BOUMERDES/
RENTÉE 2026-2027
**Réception
programmée de 50
établissements
scolaires**

La wilaya de Boumerdes prévoit la réception et la mise en service de 50 nouveaux établissements scolaires dans les trois cycles d'enseignement à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, selon un exposé de la Direction de l'éducation. Selon l'exposé présenté par le directeur de l'éducation, Lahbib Abidate, lors d'une réunion du Conseil exécutif de wilaya consacrée aux préparatifs de la prochaine rentrée, les travaux de réalisation de ces établissements avancent à un rythme satisfaisant et l'ensemble du programme sera livré dans les délais fixés. Le programme comprend 35 écoles primaires, 9 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 6 lycées. La nouvelle rentrée sera également marquée par la réception de 150 classes d'extension dans le primaire, 20 dans le moyen et 9 dans le secondaire. Le secteur sera aussi renforcé par la mise en service de 20 cantines et demi-pensions dans le primaire, 4 cantines dans le moyen et une cantine dans le secondaire, ainsi que de 20 salles polyvalentes et aires de jeux dans le primaire et 4 terrains de sport dans le secondaire. Le même exposé a souligné l'inscription et la réalisation entre 2022 et 2025, de près de 300 opérations de développement (regroupant chacune plusieurs projets) dans le secteur de l'éducation, pour une enveloppe globale de plus de deux (2) milliards de DA. Ces projets ont permis la réhabilitation de 234 écoles primaires, la réalisation de 116 aires de jeux en gazon synthétique, la généralisation du chauffage dans toutes les écoles primaires, l'aménagement de 31 espaces de jeux au sein des écoles et l'équipement de 18 écoles primaires en panneaux solaires. Selon le directeur de l'éducation, ces réalisations traduisent l'engagement des autorités locales à renforcer les infrastructures éducatives, à améliorer les conditions de scolarisation et à répondre à la croissance urbaine et démographique dans les différentes communes de la wilaya.

APS

ORAN

Nouvelle édition de l'initiative nationale "Ports bleus" jeudi prochain aux ports d'Oran et d'Arzew

La wilaya d'Oran accueillera, jeudi prochain, une nouvelle édition de l'initiative nationale "Ports bleus", inscrite dans le cadre du programme national visant à préserver l'environnement marin et à consolider le cadre général des ports de pêche, a-t-on appris auprès de la direction de la Pêche et de l'Aquaculture de la wilaya.

Organisée chaque année dans l'ensemble des wilayas côtières du pays, cette initiative s'inscrit dans la mise en œuvre des orientations nationales en faveur de la promotion de l'économie bleue et de l'ancrage des principes du développement durable. Elle constitue un rendez-vous environnemental important favorisant l'action participative entre les différentes institutions, organismes et associations, afin de sensibiliser à l'importance de la protection du milieu marin, de réduire les sources de pollution et de promouvoir la culture du bénévolat, ainsi que la préservation des espaces côtiers, considérés comme un levier essentiel du développement économique et social. Cette année, l'opération se déroulera simultanément au niveau des ports de pêche

d'Oran et d'Arzew, ainsi qu'à l'abri de pêche de Kristel. Le lancement officiel sera donné à partir de 9h00 au port de pêche d'Oran, précise la même source. Le programme de cette initiative comporte deux phases. La première sera consacrée au nettoyage des quais, des espaces terrestres et des abords des ports, tandis que la seconde portera sur le nettoyage du plan d'eau par des plongeurs professionnels relevant de différentes associations participantes, afin de retirer les déchets et détritus immergés constituant une source de pollution du milieu marin. Cette édition verra la participation de plusieurs secteurs et organismes, notamment les directions de l'Environnement, du Tourisme et des Travaux publics, la Protection civile, les Scouts musulmans algériens, ainsi

que des associations environnementales et des clubs spécialisés dans la protection du milieu marin. D'importants moyens humains et matériels seront mobilisés pour assurer le succès de cette opération de nettoyage. Les organisateurs misent sur cette initiative pour renforcer la culture de la préservation de l'environnement marin, promouvoir des comportements écoresponsables et consolider la coordination entre les différents acteurs locaux pour la protection des ports et de leur environnement, en cohérence avec les efforts nationaux visant à valoriser les ressources marines, développer l'économie bleue et garantir la durabilité des écosystèmes côtiers.

APS

NÂAMA/ COMMUNE DE MEKMEN BENAMAR

Lancement d'un projet de raccordement de 80 logements sociaux au réseau de gaz naturel

Les travaux de raccordement de 80 logements, regroupés au sein du lotissement social situé dans la partie Est de la commune de Mekmen Benamar, dans la wilaya de Nâama, au réseau de gaz naturel ont été lancés, récemment, a-t-on appris, mardi, auprès du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Boumediene Miloud. La même source a précisé que ce projet, financé dans le cadre du budget communal pour une enveloppe de 11 millions de

dinars, prévoit la réalisation d'un réseau de distribution de gaz d'une longueur de 1,3 km, avec un délai d'exécution de 45 jours. Il s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des habitants des nouveaux lotissements sociaux. Par ailleurs, d'autres projets de développement ont également été lancés, récemment, dans la même commune. Il s'agit notamment de la réalisation d'un réseau d'assainissement destiné aux habitations rurales regroupées à l'entrée

Sud de la commune, de l'achèvement des travaux d'aménagement de la rue Khetou-Moussa, de l'aménagement du cimetière communal, ainsi que de l'extension du siège de la Recette intercommunale. Selon la même source, ces projets, qui font l'objet d'un suivi permanent de la part des autorités locales, afin d'accélérer leur réalisation et de garantir la qualité des travaux, visent à améliorer le cadre de vie des citoyens et à moderniser le tissu urbain de la ville.

APS

TÉBESSA

138 paramédicaux de la promotion 2026 affectés dans des postes à travers les établissements sanitaires

Plus de 138 diplômés de l'Institut national de formation supérieure paramédicale (promotion 2026) ont été affectés dans des postes à travers les établissements sanitaires de la wilaya de Tébéssa, a-t-on appris mardi auprès du directeur de la santé et de la population (DSP), Laarbi Nasreddine Sekkine. Le même responsable a

précisé à l'APS qu'il s'agit d'infirmiers de la santé publique, de manipulateurs d'appareils de radiologie, de laborantins, d'aide-soignants, d'hygiénistes de santé publique, de prothésistes dentaires, de prothésistes et de sages-femmes. L'affectation de ces paramédicaux permettra de renforcer le système sanitaire de wilaya par des cadres compé-

tents qui assistent les médecins et chirurgiens dans diverses spécialités de sorte à couvrir le déficit enregistré par certains établissements de santé, notamment des zones reculées et améliorer les prestations médicales assurées aux patients et les rapprocher davantage, selon le même cadre. Des paramédicaux ont été affectés aux établissements pu-

blics hospitaliers de plusieurs communes dont Cheria, Bir El Ater, Bekkaria, El Aouinet, Tébéssa et Morsott ainsi qu'à l'établissement public Mère-enfant Khaldi-Abdelaziz du chef-lieu de wilaya, selon le même responsable qui a souligné que cela a été effectué conformément aux besoins exprimés par les établissements de santé.

APS

AFLOU

Divers projets pour impulser le développement local

Les communes d'Aflou et Brida ont bénéficié d'une série de projets de développement, tous secteurs confondus, dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. Parmi ces projets ayant fait l'objet d'une récente visite de terrain du chef de l'exécutif de la wilaya de Laghouat, Mohamed Benmalek, accompagné du wali délégué d'Aflou, Younes Benmerah, figure la réalisation d'un pôle de 2.000 places pédagogiques au profit du centre universitaire "El-Cherif Bouchoucha" d'Aflou, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 95 %.

Destiné à renforcer les capacités d'accueil de cet établissement de l'enseignement supérieur, ce projet est actuellement au stade des dernières retouches et devrait être réceptionné à l'occasion de la prochaine rentrée universitaire. Concernant le secteur de l'hydraulique, les travaux de réalisation d'un château d'eau pour améliorer le service d'alimentation en eau potable des habitants de la partie Nord de la ville d'Aflou sont en cours. En outre, un complexe sportif comprenant notamment un stade, une salle omnisports et une piscine, sera être livré dès la prochaine rentrée sociale,

au vue de l'état d'avancement des travaux. A Brida, un nouvel ouvrage d'art a été réalisé au niveau de la localité de Sidi-Hamza, afin de désenclaver la région et de faciliter les déplacements des habitants, durant les périodes de crues et d'inondations. En parallèle, des travaux de revêtement des routes avoisinantes ont été lancés en vue d'améliorer la fluidité de la circulation routière. Ce programme de développement comprend aussi des projets d'aménagement urbain dans plusieurs quartiers, en plus de la réalisation d'une digue de protection contre les inondations. Cette visite a également été marquée

par l'inauguration de nouvelles structures relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) dans les deux communes. S'exprimant à cette occasion, M. Benmalek a souligné que ces nouvelles structures s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration du service public, du rapprochement de l'administration des citoyens et de la prise en charge de leurs préoccupations. Le même responsable a, par ailleurs, insisté sur le respect des normes techniques requises et des délais contractuels de réalisation des projets en exécution.

APS

Les géants de la tech vont-ils subir le sort de l'industrie du tabac ?

Les géants du numérique – Meta, Google et Apple – se heurtent à une contestation populaire croissante. Ils enchaînent les revers judiciaires majeurs, pour violation des droits des consommateurs. Au point que certains comparent les big tech à la situation de l'industrie du tabac quelques décennies plus tôt, qui a connu un rapide déclin suite à une multitude de procès. Pourtant, les profits du secteur de la tech demeurent intacts, tout comme son influence, en décorrélation totale avec ses difficultés juridiques.

1^{ère} partie

Par Rob Larson,
traduction Alexandra Knez.

Ces dernières années ont vu s'accumuler les revers judiciaires pour les géants du numérique. Des décisions de justice ont commencé à reconnaître leur responsabilité dans divers préjudices infligés aux utilisateurs – dépendance, exposition à des contenus nocifs, atteintes au bien être – au point que certains observateurs y voient un moment de bascule pour l'ensemble du secteur, comparable à celui qu'avait traversé autrefois l'industrie du tabac. Malgré cette succession de difficultés judiciaires, aucune de ces entreprises n'a été démantelée, aucune procédure visant à invalider des fusions emblématiques (comme le rachat d'Instagram par Meta) n'a abouti. Jusqu'ici, les sanctions financières se sont limitées à des amendes relativement modestes. Les actions collectives pourraient certes conduire à des montants bien plus élevés, mais leur issue reste pour l'instant incertaine.

Un tournant juridique majeur pour le secteur s'est produit en début d'année, avec deux verdicts successifs. Le premier, rendu le 24 mars au Nouveau Mexique, a jugé Meta, la maison mère de Facebook, responsable de ne pas avoir suffisamment contrôlé les prédateurs présents sur ses plateformes, comme l'exige la législation de cet État. Le second verdict, rendu le lendemain à Los Angeles, a vu un jury déclarer Meta et YouTube coupables de négligence pour avoir conçu leurs plateformes avec des mécanismes explicitement addictifs, destinés à encourager une utilisation compulsive chez les jeunes. La plaignante, une adolescente qui avait commencé à utiliser ces applications à l'âge de six ans, affirme avoir développé par la suite une dysmorphie corporelle ainsi que des pensées d'automutilation. L'affaire Google constitue un cas anti-trust incroyable : l'entreprise a essuyé deux condamnations pour position dominante en l'espace d'un an, tout en conservant la même position de pouvoir extraordinaire qu'au départ. Ces décisions représentent des jalons importants, mais elles ne constituent vraisemblablement qu'une première étape pour les grandes plateformes. Des milliers d'actions judiciaires sont actuellement en cours à travers le pays, et plus d'une douzaine de procès supplémentaires doivent s'ouvrir cette année. Certains ont été engagés par des particuliers, d'autres par des États, et un grand nombre ont été regroupés sous forme de recours collectifs.



Les géants de la tech ont longtemps bénéficié d'un cadre juridique hérité des années 1990, qui les protégeait de toute responsabilité liée aux contenus publiés par leurs utilisateurs. Cette doctrine, récemment confirmée par la Cour suprême dans une affaire concernant Cox Communications, a constitué pendant des décennies un rempart essentiel pour les plateformes. Mais le procès de Los Angeles s'inscrivait dans un tout autre registre : il ne portait pas sur des contenus mis en ligne par des tiers, mais sur un préjudice personnel attribué à la conception même des services numériques.

Si d'autres verdicts venaient à reconnaître ce type de dommage, les entreprises de la Silicon Valley pourraient se retrouver dans une situation juridique comparable à celle des fabricants de tabac ou des producteurs d'opioïdes, confrontés à des actions en justice longues, coûteuses et potentiellement dévastatrices pour leur modèle économique. Ce niveau de responsabilité est bien supérieur à celui des recours collectifs éphémères habituels qui viennent rebondir sur la carapace des géants de la tech, même lorsqu'ils sont victorieux, comme lorsque Apple a conclu le mois dernier un accord à l'amiable dans le cadre d'un recours collectif regroupant plusieurs plaintes, dans lequel des acheteurs affirmaient que l'entreprise avait exagéré les capacités d'intelligence artificielle de ses nouveaux iPhone. L'entreprise a accepté de verser la modique somme de 250 millions de dollars. (Pour rappel, l'entreprise a réalisé un bénéfice de 112 milliards de dollars au cours de l'exercice 2025.)

Les entreprises ont fait appel, et jusqu'à présent, les jurys ont prononcé des condamnations bien inférieures aux montants réclamés par les plaignants. Mais, comme elles l'ont elles mêmes

souligné au cours des procédures, plusieurs des fonctionnalités jugées addictives par les verdicts – notamment les notifications instantanées et le défilement infini – sont, selon elles, « inévitablement liées » au contenu généré par les utilisateurs, celui là même qui attire les internautes vers les applications. Elles ont laissé entendre que ces verdicts pourraient ouvrir la voie à une avalanche de recours collectifs intentés par un vaste nombre d'utilisateurs, un scénario potentiellement comparable aux vagues de poursuites qui ont submergé les géants du tabac et les géants pharmaceutiques fabricants d'opioïdes. Les règlements amiables conclus dans ces affaires se traduisent généralement par des indemnités colossales et peuvent même imposer des transformations profondes des produits ou de leurs modes de commercialisation. Une telle dynamique semble effectivement gagner en ampleur. Meta, YouTube, Snapchat et TikTok ont déjà versé des montants non divulgués pour régler le litige intenté par un district scolaire du Kentucky, qui soutenait que les fonctionnalités addictives de ces plateformes nuisaient aux élèves et, par ricochet, au district lui-même. Celui-ci réclamait 60 millions de dollars afin de financer des programmes de soutien en santé mentale. À ce jour, plus de 1 200 actions en justice ont été engagées par des districts scolaires contre ces entreprises. En avril, Meta a même dû subir l'humiliation de retirer de ses plateformes les publicités de cabinets d'avocats qui recrutaient des plaignants pour poursuivre le groupe.

Une issue juridique réellement favorable aux plateformes paraît désormais peu probable. En mai, la Cour suprême a rejeté le pourvoi formé par Meta contre une décision autorisant une action intentée par le procureur général

du Vermont. Cette procédure n'est qu'un exemple parmi plus de quarante actions similaires engagées par différents États, toutes fondées sur la conception préjudiciable des services numériques. Elles devraient, à terme, obtenir le statut de recours collectif, à l'image des actions menées autrefois par les États contre les géants du tabac. Mais l'avenir n'est pas complètement sombre pour Meta. La tentative de la Commission fédérale du commerce (FTC) de démanteler Facebook, Instagram et WhatsApp, bien après les faits, a échoué en début d'année, le juge ayant estimé que l'essor ultérieur d'autres plateformes de réseaux sociaux, comme TikTok, remettait en cause les arguments de la FTC concernant le monopole. Bien sûr, ses arguments sont également affaiblis par le fait que la FTC elle-même avait initialement approuvé l'acquisition de ces entreprises par Facebook. La FTC de l'ère Barack Obama, favorable aux technologies, avait donné son feu vert aux fusions d'Instagram et de WhatsApp en 2012 et 2014 respectivement, ce qui compromet aujourd'hui la capacité de l'agence à invoquer un préjudice manifeste à ce stade. La FTC fait désormais appel de cette décision.

Un moteur de recherche souillé

L'affaire Google constitue un cas anti-trust incroyable : l'entreprise a essuyé non pas une, mais deux condamnations pour position dominante en l'espace d'un an, tout en conservant pratiquement la même position de pouvoir extraordinaire qu'au départ.

(A suivre)

Cet article a d'abord été publié par Jacobin, traduit et édité par Alexandra Knez pour LVSL.

Source : LVSL.com; publie le 11/07/2026

POUR FORMER LES
ÉTUDIANTS
UNIVERSITAIRES
PALESTINIENS

La Banque de Jordanie
lance la nouvelle
saison du programme
"Ma Profession" 2026

Dans le cadre de ses efforts continus visant à autonomiser les jeunes et à renforcer leur préparation à l'intégration sur le marché du travail, la Banque de Jordanie a lancé la saison 2026 de son programme stratégique "Ma Profession" en Palestine, ciblant une nouvelle promotion d'étudiants universitaires palestiniens, afin de leur fournir des compétences pratiques et des connaissances appliquées qui complètent leurs savoirs académiques, en développant leurs capacités fonctionnelles et professionnelles, à travers une expérience de formation de qualité qui allie savoir et application dans un environnement bancaire réel.

Le programme comprend une formation pratique dans différents départements et divisions de la banque, sous la supervision directe de ses équipes spécialisées, permettant aux participants de se familiariser avec de près les mécanismes de fonctionnement institutionnel et la nature du travail bancaire moderne, ainsi que d'acquérir des expériences pratiques et des compétences techniques et personnelles qui renforceront leur préparation à intégrer le marché du travail.

Le programme "Ma Profession", lancé par la Banque de Jordanie en 2018, s'inscrit dans sa stratégie d'investissement dans les jeunes talents, reposant sur une méthodologie de formation intégrée qui inclut la sélection des participants, leur formation, et l'évaluation de leurs performances selon des critères clairs, tout en suivant leur développement dans les aspects techniques, pratiques et personnels, contribuant ainsi à préparer une génération de talents capables de répondre aux exigences du secteur bancaire et du marché du travail.

Le directeur général des succursales de la Banque de Jordanie en Palestine, Saïf Issa, a confirmé que le programme "Ma Profession" représente l'une des initiatives stratégiques les plus importantes de la banque dans le domaine de l'autonomisation des jeunes. Il vise à développer les compétences pratiques des étudiants et des nouveaux diplômés à travers une expérience de formation professionnelle qui leur permet de travailler dans un environnement bancaire réel, contribuant à combler le fossé entre l'enseignement académique et les exigences du marché du travail.

Issa a ajouté que le programme accompagne l'évolution que connaît la Banque de Jordanie, tout en se concentrant sur le développement des compétences d'innovation, de créativité et de travail d'équipe, et en offrant aux participants l'opportunité d'acquérir des expériences pratiques qui renforcent leur capacité à faire face aux défis professionnels, en adéquation avec la vision de la banque visant à préparer des talents qualifiés pour diriger l'avenir du secteur financier et bancaire.

Agence

PLF 2027 EN TUNISIE

Les grandes priorités
du gouvernement

Le gouvernement tunisien a dévoilé les grandes orientations du projet de loi de finances pour 2027, qui entend concilier maîtrise des équilibres financiers, soutien à la croissance et renforcement des politiques sociales. Réuni mardi au Palais de la Kasbah sous la présidence de la cheffe du gouvernement, Sara Zaâfrani Zenzri, un conseil ministériel restreint a examiné les principaux axes de ce futur budget.

Synthèse Rédaction Internationale

Selon un communiqué de la Présidence du gouvernement, le projet de budget s'inscrit dans le cadre du Plan de développement 2026-2030, fondé sur une approche participative et territoriale, conformément aux orientations du président de la République Kaïs Saïed. La cheffe du gouvernement a indiqué que le projet de loi de finances 2027 vise à préserver les grands équilibres macroéconomiques tout en mobilisant les ressources nécessaires pour financer les priorités économiques et sociales. Il prévoit également de stimuler l'investissement public et privé, de favoriser la création d'emplois et de soutenir le rôle social de l'État.

L'exécutif entend également renforcer les moteurs de création de richesse en valorisant les ressources nationales et en développant les secteurs à forte valeur ajoutée. Cette stratégie s'inscrit dans une logique de « confiance dans les capacités nationales » et de rupture avec les anciens modes de gestion des ressources publiques.

Se préparer aux crises internationales

Le gouvernement veut faire du budget 2027 un outil plus résilient face aux crises mondiales. Le projet prévoit ainsi de poursuivre les efforts engagés dans les précédentes lois de finances en matière de sécurité alimentaire, énergétique, hydrique et pharmaceutique. Parmi les priorités figurent : « Le sou-



tien à la production agricole ; L'amélioration des capacités de stockage et d'approvisionnement ; Une meilleure gestion des ressources en eau ; L'accélération des investissements dans les énergies renouvelables ; L'amélioration de l'efficacité énergétique ». Ces mesures visent à réduire la vulnérabilité de l'économie tunisienne face aux chocs extérieurs.

La cheffe du gouvernement a insisté sur la nécessité d'intégrer dans les prévisions budgétaires les conséquences des tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, ainsi que leurs répercussions sur les marchés de l'énergie, les matières premières, les chaînes d'approvisionnement et le commerce international. Elle a également évoqué les défis liés au changement climatique, estimant que le contexte d'incertitude mondiale impose une approche budgétaire plus souple et anticipative afin de préserver la stabilité économique.

Santé, protection sociale et réforme
des entreprises publiques

Le projet de loi de finances 2027 met également l'accent sur plusieurs chantiers de réforme. Parmi les principales priorités figurent : « Le renforcement de la justice sociale ; La réforme du système de santé et de la sécurité sociale ; L'extension de la couverture sanitaire ; La restructuration des entreprises publiques ; L'accélération de la transformation numérique ; Le soutien à l'investissement et au développement régional ».

Le gouvernement affirme également vouloir améliorer l'efficacité du système fiscal, renforcer son équité et intégrer progressivement l'économie parallèle dans les circuits économiques officiels.

Une économie jugée résiliente malgré les
pressions

Lors de cette réunion, la ministre des Finances, Michket Slama Khaldi, a présenté un état d'avancement de l'exécution du budget 2026 ainsi que les principales hypothèses économiques retenues pour 2027.

Selon elle, l'économie tunisienne a fait preuve de résilience malgré les pressions financières et l'incertitude internationale croissante. Elle a estimé que les orientations retenues permettront de consolider les finances publiques tout en soutenant un développement plus équilibré entre les régions.

TUNISIE-ÉGYPTES

Plaidoyer pour un renforcement de la coopération

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, s'est entretenu avec son homologue égyptien, Badr Abdelatty, en marge de sa participation à la réunion du Comité ministériel arabe chargé de l'action internationale concernant Al-Qods Al-Charif, prévue le 5 août 2026 à Amman, en Jordanie.

Selon un communiqué publié mardi 4 août 2026 par le ministère des Affaires étrangères, les deux ministres ont réaffirmé le caractère privilégié des relations entre la Tunisie et l'Égypte, mettant en avant les liens historiques et fraternels qui unissent les deux pays. Ils se sont également félicités de la dynamique positive de la coopération bilatérale et ont exprimé leur volonté commune de lui donner un nouvel élan.

Les deux responsables ont salué les résultats de la 18e session de la Grande

Commission mixte tuniso-égyptienne, tenue au Caire en septembre 2025. Ils ont insisté sur la nécessité d'assurer la mise en œuvre des engagements pris à cette occasion dans les délais convenus, afin de renforcer davantage la coopération, notamment dans les domaines économique, commercial et de l'investissement.

Les discussions ont également porté sur plusieurs secteurs jugés prioritaires, tels que l'électricité, les énergies renouvelables, les infrastructures et la culture. Les deux ministres ont souligné l'importance d'élargir les perspectives de partenariat et de complémentarité entre Tunis et Le Caire.

Sur le plan régional, Mohamed Ali Nafti et Badr Abdelatty ont échangé leurs points de vue sur les principaux dossiers d'intérêt commun. Ils ont réaffirmé leur soutien à la cause palestinienne, qualifiée de cause centrale du monde arabe, ainsi que leur attache-

ment à la défense des droits légitimes du peuple palestinien et à la préservation des lieux saints.

Les deux chefs de la diplomatie ont également appelé à intensifier les efforts visant à réduire les tensions dans la région et à privilégier les solutions politiques et diplomatiques pour le règlement des crises, estimant qu'une telle approche est indispensable au renforcement de la sécurité et de la stabilité aux niveaux arabe et régional.

Enfin, les deux parties ont convenu de poursuivre leur coordination et leur concertation sur les questions sécuritaires et de développement d'intérêt commun. Elles ont souligné que cette coopération contribue au renforcement de l'action arabe commune et à la préservation de la sécurité et de la stabilité dans les espaces arabe, africain et méditerranéen auxquels appartiennent les deux pays.

Agence

BUDGETS 2027-2029 /SANS NOUVEL ACCORD AVEC LE FMI

Le Cameroun s'expose à un déficit de financement

Le Cameroun compte mobiliser 300 milliards de FCFA d'appuis budgétaires en 2027 grâce à la conclusion d'un nouveau programme économique et financier avec le Fonds monétaire international (FMI). Cette ressource, encore conditionnelle, est déjà intégrée au schéma de financement du prochain exercice, pour lequel le gouvernement évalue ses besoins globaux à 3 161,5 milliards de FCFA.

Ces prévisions figurent dans le Document de programmation économique et budgétaire à moyen terme 2027-2029, élaboré par le ministère des Finances et présenté au Parlement dans le cadre du Débat d'orientation budgétaire. Les appuis attendus d'un futur accord avec le FMI représentent 9,5 % des besoins de financement projetés pour 2027. Le cadrage prévoit également 866,7 milliards de FCFA de tirages sur prêts-projets, 400 milliards d'émissions de titres publics, 250 milliards de financement bancaire direct et 131,5 milliards prélevés sur les réserves de l'État à la Banque des États de l'Afrique centrale. Le gouvernement envisage surtout de lever un nouvel emprunt extérieur de 1 000 milliards de FCFA, après une opération de même ampleur programmée en 2026.

Un risque officiellement reconnu pour les finances publiques

Le recours au FMI ne constitue plus une simple option évoquée par le ministère des Finances. Il figure désormais parmi les hypothèses centrales du cadrage budgétaire pour les trois prochaines années. Le DPEB indique que « le bouclage financier des budgets des exercices 2027 à 2029 repose sur des appuis budgétaires attendus de la conclusion d'un nouveau Programme économique et financier avec le FMI ». Le document qualifie même l'absence d'accord de « risque majeur » pour la soutenabilité des finances publiques à moyen terme. Pour 2027, le déficit budgétaire global est projeté à 1 018 milliards de FCFA, contre 808,5 milliards en 2026. Les seuls appuis conditionnés au programme avec le FMI correspondent ainsi à près de 30 % de ce déficit. À cette insuffisance de recettes s'ajoutent 2 143,5 milliards de FCFA de charges de financement et de trésorerie, principalement liées au remboursement de la dette et au paiement des arriérés. La dette financière à rembourser représenterait 1 602,5 milliards de FCFA. En cas de non-conclusion du programme, le gouvernement devrait donc compenser les 300 milliards attendus par davantage d'emprunts, une mobilisation supplémentaire de ressources intérieures, des prélèvements plus importants sur sa trésorerie ou une réduction de certaines dépenses.

Cette éventualité interviendrait dans un contexte déjà tendu. Le ministère des Finances relève le renchérissement des ressources sur le marché intérieur, le niveau élevé des taux d'intérêt et la profondeur encore limitée du marché financier domestique. Ces contraintes réduisent les marges disponibles pour remplacer des appuis budgétaires concessionnels ou relativement moins coûteux.

Environ 2 600 milliards mobilisés depuis 2017, selon le Minfi

La volonté de renouveler le partenariat avec le FMI avait déjà été défendue par le ministre des Finances, Louis Paul Motazé, lors du Conseil de cabinet du 30 octobre 2025. Le précédent programme, conclu en 2021 et prolongé d'une année, s'était achevé en juillet 2025. Selon le ministre, les deux programmes successivement mis en œuvre entre 2017 et 2025 ont permis au Cameroun de mobiliser environ 2 600 milliards de FCFA d'appuis budgétaires auprès du FMI et d'autres partenaires au développement. « Nous ne les aurions plus en cas de non-conclusion d'un nouveau programme avec le FMI. Cela signifie qu'il faudrait trouver d'autres ressources. C'est pourquoi nous estimons nécessaire d'ouvrir une réflexion sur un nouvel accord », avait déclaré Louis Paul Motazé. Les concours associés à un programme du FMI ne proviennent pas uniquement de l'institution de Washington. L'existence d'un accord joue également un rôle de garantie auprès de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de l'Union européenne et des partenaires bilatéraux, qui peuvent conditionner leurs appuis à la réalisation de réformes et au respect d'objectifs macroéconomiques. Le gouvernement présente ainsi le futur programme comme un instrument destiné à faciliter la mobilisation des financements, préserver la viabilité de la dette et dégager davantage de marges en faveur de l'investissement public. Le DPEB ne fait toutefois pas reposer la consolidation budgétaire sur le seul FMI. La stratégie prévoit également d'élargir l'assiette fiscale non pétrolière, de moderniser les administrations de collecte et de rationaliser les dépenses courantes au profit des investissements publics jugés prioritaires.

Des négociations encore soumises au verrou régional

En octobre 2025, le Premier ministre avait renvoyé la décision d'ouvrir les négociations à l'arbitrage de la présidence de la République. L'intégration explicite d'un nouveau programme dans le DPEB montre toutefois que le gouvernement retient désormais cette option dans son scénario budgétaire central. Cela ne signifie pas qu'un accord a déjà été conclu. Le Cameroun devra encore négocier avec les services du FMI les objectifs macroéconomiques, les réformes, les mesures fiscales, les conditions de financement et les éventuelles actions préalables à présenter au conseil d'administration de l'institution. La démarche dépend également de la situation de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Dans la Cemap, les programmes nationaux soutenus par le FMI nécessitent des assurances régionales, notamment sur les politiques monétaires, les réserves de change et la cohérence des orientations budgétaires des États membres. Selon les autorités, la revue des politiques communes de la Cemap, attendue initialement en décembre 2025, a été retardée en raison d'un alignement insuffisant des politiques budgétaires nationales sur la stratégie régionale et d'accords encore incomplets sur les assurances accompagnant les réformes. La validation de ce volet régional constitue un préalable, mais elle ne déclenchera pas automatiquement un nouveau programme camerounais. Yaoundé devra parallèlement obtenir un accord spécifique avec le FMI sur son propre cadre économique et budgétaire. Pour le gouvernement, le calendrier devient déterminant. En inscrivant déjà 300 milliards de FCFA d'appuis conditionnels dans son plan de financement de 2027, il fait du futur accord avec le FMI l'une des hypothèses structurantes de son budget. Si les négociations n'aboutissent pas dans les délais, l'État devra combler le manque par davantage de dette, des arbitrages sur les dépenses ou un recours accru à ses ressources de trésorerie.

Agence

BIDC 80 M€ à Coris Holding pour financer les entreprises ouest-africaines

La Banque d'investissement et de développement de la CE-DEAO (BIDC) a signé, le 30 juillet à Lomé, un accord de financement de 80 millions d'euros avec Coris Holding, destiné à accroître les capacités de financement des entreprises, en particulier les PME et les PMI, dans les pays où le groupe bancaire est présent (Togo, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal, Bénin, Niger, Guinée, Guinée-Bissau et Tchad, notamment). Signé par le président de la BIDC, George Agyekum Donkor, et le directeur général de Coris Holding, Diakarya Ouattara, l'accord permettra de financer des projets dans les chaînes de valeur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'énergie. La ligne de crédit renforcera les capacités de refinancement des filiales bancaires du groupe, afin d'accroître l'octroi de prêts aux entreprises et de soutenir les investissements productifs. Selon la BIDC, cette opération s'inscrit dans sa stratégie GRO 2026-2030, centrée sur la croissance, la résilience et l'optimisation des économies ouest-africaines. « Grâce à ce partenariat avec Coris Holding, la BIDC élargit l'accès aux financements à long terme pour les PME et les secteurs productifs, contribuant ainsi à l'intégration régionale, à la création d'emplois et à une prospérité durable », a déclaré George Agyekum Donkor. Présent dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, Coris Holding figure parmi les principaux groupes bancaires de l'UEMOA. Les PME représentent plus de 70 % de son portefeuille de crédits, un segment directement visé par cette nouvelle facilité financière. Cette opération prolonge une coopération déjà engagée entre les deux institutions. En 2024, la BIDC avait approuvé une ligne de financement de 70 millions de dollars en faveur de Coris Bank afin de soutenir les PME au Togo, au Burkina Faso, au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Sénégal. Au Togo, où la convention a été signée, Coris Bank International a poursuivi sa croissance en 2025 avec un total de bilan de 615,5 milliards FCFA, en hausse de 10 % sur un an, et plus de 90 000 clients. La banque a accordé 108 milliards FCFA de nouveaux crédits au cours de l'exercice, consolidant sa position parmi les principaux financeurs de l'économie togolaise.

R I.

GAMBIE

La numérisation fait bondir les recettes fiscales de 127 % en trois ans

Alors que de nombreux pays africains peinent à élargir leur base fiscale sans alourdir la pression sur les contribuables, la Gambie mise sur la numérisation de son administration fiscale. Une stratégie qui commence à porter ses fruits, selon le gouvernement. En Gambie, la numérisation de l'administration fiscale porte ses fruits, selon les autorités. Le ministre des Finances et des Affaires économiques, Seedy Keita, a ainsi informé que les recettes fiscales du pays sont passées de 11 milliards de dalasis (environ 149,7 millions USD) en 2022 à 25 milliards de dalasis (environ 340,3 millions USD) en 2025, soit une progression

de 127 % en trois ans. S'exprimant lors d'une interview accordée sur l'émission Coffee Time with Peter Gomez la semaine dernière, le ministre a attribué cette performance à une série de réformes numériques, au renforcement de l'administration fiscale et aux efforts déployés pour colmater les fuites dans le système de collecte des recettes, le tout sans relèvement généralisé des impôts.

Une croissance sans nouvelles taxes

Seedy Keita a insisté sur le fait que cette hausse remarquable n'est pas le fruit d'une pression fiscale accrue sur les contribuables,

mais d'une meilleure collecte des impôts déjà existants. Il a notamment cité l'introduction du système ASYCUDA World pour la gestion des douanes, le déploiement de timbres fiscaux numériques, la technologie de marquage des carburants, la numérisation de la taxation des revenus locatifs, la facturation électronique de la TVA, ainsi que des dispositifs de garantie des recettes pour le secteur des télécommunications. « Chaque réforme que nous avons introduite a produit des résultats remarquables. Dans plusieurs cas, les recettes ont augmenté de plus de 100 %, ce qui prouve qu'il existait des fuites dans ces secteurs »,

a-t-il déclaré. L'Autorité des recettes de Gambie (GRA) prépare par ailleurs le déploiement du Système intégré d'administration fiscale (ITAS). Il permettra aux contribuables de s'enregistrer, de déclarer et de payer leurs impôts en ligne, réduisant ainsi la charge administrative et les risques d'erreur. Cette discipline apportée par le numérique dans la collecte fiscale est indispensable pour l'Etat gambien qui prépare de nombreux projets de développement à financer. Pour 2026, le fisc s'est fixé comme objectif de percevoir 27,5 milliards de dalasis (environ 374,3 millions USD).

R I.

POINT-MARCHÉS

Les Bourses mondiales s’envolent vers de nouveaux records

Les Bourses mondiales ont poursuivi leur envolée mercredi, atteignant de nouveaux records historiques en Europe avec le recul des prix du pétrole lié aux espoirs de détente au Moyen-Orient, sur fond d'amélioration des perspectives économiques.

Les marchés d'actions mondiaux ont inscrit de nouveaux records historiques, portés par le retour de l'enthousiasme autour de l'intelligence artificielle, l'atténuation des risques liés au pétrole et la révision à la baisse des anticipations de nouvelles hausses de taux d'intérêt", commente Patrick Munnelly, analyste chez Tickmill Group. La course aux records a repris dès l'ouverture des marchés européens: les Bourses de Paris (+0,09%), Francfort (+0,61%), Milan (+0,49%), Madrid (+0,48%), mais aussi Amsterdam (+0,15%) et Stockholm (+0,52%) ont touché de nouveaux records absolus dès les premiers échanges. En plus du reflux des prix du pétrole, les places européennes bénéficient d'une bonne saison des résultats et de l'amélioration des perspectives macroéconomiques. "L'inflation a continué de ralentir, permettant à la Banque centrale européenne (BCE) de mettre en pause son cycle de resserrement monétaire (hausse des taux: ndlr)", résume Daniela Hathorn, analyste de Capital.com interrogée par l'AFP. L'experte relève également que les actions européennes ont entamé leur hausse avec "une décote significative par rapport aux actions américaines, ce qui leur a laissé davantage de marge" pour progresser "à mesure que la confiance s'est renforcée".

PORTÉS PAR LES RÉSULTATS D'ENTREPRISES DE LA TECHNOLOGIE
Les bourses asiatiques bondissent

Les marchés boursiers asiatiques ont progressé mercredi, portés par des résultats d'entreprises solides et un regain de la demande pour le secteur technologique qui a propulsé Wall Street vers des sommets historiques. Parallèlement, les espoirs de progrès concernant l'ouverture du détroit d'Ormuz ont pesé sur les cours du pétrole et les rendements obligataires. Le Nikkei japonais a grimpé de 3,0 % et la Corée du Sud a progressé de 3,4 %, poursuivant sa série de fortes fluctuations. L'indice MSCI le plus large des actions d'Asie-Pacifique hors Japon a gagné 1,5 %. Toutes les entreprises technologiques n'en ont cependant pas profité de la même manière. Les investisseurs ont semblé prendre leurs bénéfices sur AMD, bien que ses résultats aient dépassé les prévisions. L'action du fabricant de puces a chuté de 9 % après la clôture. Le groupe d'intelligence artificielle et de satellites SpaceX a cédé 7,5 %, effaçant une grande partie de son rallye de la séance régulière, en raison des craintes que les dépenses d'investissement (capex) n'absorbent l'intégra-

La tech toujours moteur

L'euphorie boursière est mondiale. A New York, le Dow Jones et l'indice élargi S&P 500 ont terminé sur un plus haut historique mardi. Dans la foulée de Wall Street, les Bourses asiatiques ont grimpé, dopées entre autres par le secteur des semi-conducteurs. A la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a clôturé en hausse de 3,66%. A Séoul, l'indice Kospi a bondi en clôture de 3,76%. La Bourse de Sydney a pris 0,90%, celle de Taipei 2,88%. A Séoul, SK Hynix a progressé de 5,77%, "à la suite de commentaires optimistes concernant la prochaine génération de puces (Nvidia, ndlr) destinées à l'intelligence artificielle", souligne Patrick Munnelly. Cela "contribue à restaurer la confiance dans la poursuite du cycle d'investissements dans les infrastructures liées à l'IA et à convaincre les investisseurs que les inquiétudes du mois dernier sur la rentabilité des dépenses d'investissement étaient excessives", explique-t-il. "Une partie de l'enthousiasme entourant les valeurs technologiques s'est toutefois estompée durant la nuit à la suite des résultats publiés par SpaceX et AMD", tempère Jim Reid. Le chiffre d'affaires de SpaceX a atteint 7,8 milliards de dollars au deuxième trimes-

tre (+92% sur un an) mais le groupe a aussi "annoncé une hausse de ses dépenses d'investissement consacrées à l'intelligence artificielle", indique l'économiste. Le titre a reculé d'environ 7% lors des échanges d'après-clôture à Wall Street, le marché marquant son inquiétude sur les sommes colossales investies.

Le pétrole se rapproche de ses niveaux d'avant-guerre

Les principaux indices mondiaux profitent également du fort recul des prix du pétrole. "À mesure que les prix du pétrole se sont repliés par rapport à leurs sommets, une partie de la pression exercée sur les économies "fortement consommatrices" et importatrices d'énergie "s'est également atténuée, note Daniela Hathorn. Ce qui "contribue à l'amélioration du sentiment de marché". Donald Trump a récemment affirmé que le détroit d'Ormuz rouvrirait "très bientôt" sans quoi l'Iran serait frappé "très

fort", et a avancé qu'un accord pourrait intervenir d'ici jeudi. Avec la reprise des efforts diplomatiques, le pétrole Brent, la référence mondiale, s'échange désormais en-dessous du seuil symbolique des 80 dollars, se rapprochant de ses niveaux d'avant l'éclatement de la guerre entre les Etats-Unis et l'Iran, fin février, et bien loin des 126 dollars atteints au plus fort de la crise au Moyen-Orient. Vers 07h30 GMT, le baril de Brent perdait 0,33% à 79,10 dollars et son équivalent américain, le WTI, lâchait 0,82% à 75,15 dollars le baril. Pas plus tard que la semaine passée, "les investisseurs se demandaient encore si un nouveau choc énergétique au Moyen-Orient allait constituer la toile de fond de la fin de l'été", rappelle Jim Reid, économiste à la Deutsche Bank. Les investisseurs considèrent de plus en plus la guerre au Moyen-Orient "comme un risque régional pesant sur l'offre, plutôt que comme le déclencheur d'une récession mondiale", estime Mme Hathorn. Agence

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN



بنك الجزائر

BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 05 Août 2026

Valeur : 07 Août 2026

BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		132.8438	132.8588
1	EUR	EURO		152.9696	153.0135
1	GBP	POUND STERLING		178.6015	178.6697
100	JPY	JAPANESE YEN		84.3721	84.3977
1	CNY	CHINESE YUAN		19.6692	19.6735
1	CHF	SWISS FRANC		164.3293	164.3682
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		94.4432	94.4740
1	DKK	DANISH KRONE		20.4756	20.4811
1	SEK	SWEDISH KRONA		13.9360	13.9407
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		13.8906	13.8955
1	AED	UAE DIRHAM		36.1696	36.1757
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.3703	35.3762
1	KWD	KUWAITI DINAR		432.2935	432.4831
1	TND	TUNISIAN DINAR		44.9807	45.4328
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		14.2536	14.2552
1	LYD	LIBYAN DINAR		20.8020	20.9085
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.3161	3.3265
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		181.3652	181.3652

BOURSE ZURICH

Fin de séance sur une note positive

La Bourse suisse a clôturé dans le vert mardi, au lendemain d'une pluie de records sur les places mondiales. New-York, Paris, Francfort ou encore Madrid ont inscrit de nouvelles marques de référence lundi, dans un contexte de relâchement des prix des hydrocarbures. "La prudence reste de mise, nonobstant l'euphorie ambiante. Avec de telles progressions des cours croît aussi le risque d'un déclenchement soudain de prises de bénéfices techniques", prévient Frank Sohleder, analyste chez Activ-Trades. Les cours du pétrole ont fai-

bli, l'affirmation lundi par Donald Trump que les discussions en cours avec l'Iran représentaient "la dernière chance" d'un bon accord faisant confirmer en partie le marché sur la baisse importante de lundi. Vers 17h40, le prix du baril de Brent de la mer du Nord reculait de 5,55% à 79,12 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), perdait 5,87% à 75,95 dollars. "Les messages clairement contradictoires suggèrent surtout qu'aucune véritable négociation n'a lieu. Cela accroît le risque d'une nouvelle escalade dans les pro-

chains jours", a estimé Arne Lohmann Rasmussen, analyste chez Global Risk Management. Les places européennes ont de leur côté terminé la journée de négoce en battant des records, Paris clôturant en hausse de 0,61%, Francfort de 0,85%, Londres de 0,30% et Milan de 1,26%.

Partners en tête, Zurich à la traîne

A la Bourse Suisse, le Swiss Market Index (SMI) a terminé avec une augmentation de 0,64% à 14'463,20 points, avec un plus haut à

14'509,63 et un plus bas à 14'363,61. Le Swiss Leader Index (SLI) a fini avec une hausse de 0,79% à 2315,68 points et le Swiss Performance Index (SPI) de 0,65% à 20'339,58 points. Sur les trente principales valorisations, les gagnants ont finalement pris la majorité. En tête de classement du jour, Partners Group a avancé de 3,3%, suivi de VAT Group (+3,1%) et Givaudan (+2,1%). La lanterne rouge a été attribué à Zurich Insurance (-1,0%). Tous les poids lourds ont terminé en progression sauf Nestlé (-0,1%). Novartis a avancé de 0,08%, UBS de

2,0%, et le bon Roche de 0,4%. Ce dernier s'est invité dans un programme de recherche oncologique du californien Nurix Therapeutics, moyennant un versement initial de 700 millions de dollars. Le colosse des matériaux de construction Holcim (+1,9%) a profité d'un relèvement par DZ Bank de son objectif de cours. Son émanation Amrize (+1,1%) en profitait par ricochet, à l'avant-veille de la présentation de ses résultats semestriels. Sur le marché élargi, le spécialiste des puces photoniques AMS-Osram (+3,3%) a livré une performance tri-

SCOTT BESSENT JUSTIFIE L'INTERVENTION AMÉRICAINE
SUR LA DEVISE JAPONAISE

“Il est très important d’avoir
un yen stable”

Pour la première fois depuis 1998, les États-Unis et le Japon ont procédé vendredi à des achats coordonnés de devises afin d'enrayer la dépréciation de la monnaie japonaise face au dollar. Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, est revenu sur cette décision qu'il justifie par la volonté d'éviter toute instabilité financière en Asie et de protéger le marché des bons du Trésor américain.

Par Rédaction Internationale

Washington est intervenu pour soutenir le yen, car la faiblesse de la devise nipponne risquait de déstabiliser les marchés en Asie, a assuré le secrétaire au Trésor américain Scott Bessent, évoquant la crise financière subie par la région à la fin des années 1990. Les États-Unis et le Japon sont intervenus conjointement vendredi sur le marché des changes pour acheter des yens, une première depuis 1998, afin de soutenir la devise qui s'enfonçait à ses plus bas niveaux en quatre décennies face au dollar. "La crise financière asiatique (des années 1990) a été en partie déclenchée par un yen excessivement faible. Je pense donc qu'un

yen stable n'est pas seulement important pour les États-Unis, mais aussi très important pour la région", a déclaré M. Bessent mardi sur la chaîne CNBC, pointant notamment la "volatilité excessive" du won sud-coréen. "Compte tenu des flux commerciaux, de la taille de l'économie (japonaise), de leurs contributions au marché mondial de l'épargne, il est très important d'avoir un yen stable", a-t-il ajouté.

Limitier le déficit commercial américain

De fait, le Japon, premier détenteur de dette américaine, pourrait être forcé de vendre en masse ses bons du Trésor pour racheter des yens et soutenir sa devise, ce

qui accentuerait la pression sur les rendements obligataires américains. Washington a aussi intérêt à renforcer le yen afin d'aider les exportateurs nippons et ainsi limiter le déficit commercial des États-Unis, et pour soutenir les investissements japonais sur le sol américain. Malgré les dizaines de milliards de dollars dépensés unilatéralement par Tokyo dans ses propres interventions sur le marché des changes ces derniers mois, le yen avait continué de glisser. Il est notamment plombé par l'écart entre les taux d'intérêt japonais, toujours très bas, et ceux bien plus élevés de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui encouragent les investisseurs à préférer des actifs en dollars mieux rémunérés.

ITALIE

Le gouvernement prolonge jusqu’au 25 août la réduction
des taxes sur le gazole

Le gouvernement italien a décidé mardi de prolonger jusqu'au 25 août la réduction sur les accises et la TVA du gazole consentie fin juillet. Le 27 juillet, l'exécutif italien avait annoncé une réduction de 0,17 euro par litre sur les taxes appliquées au

gazole, une mesure qui devait durer jusqu'au 6 août initialement. "Nous avons prolongé jusqu'au 25 août les mesures visant à lutter contre la hausse des prix des carburants. Nous nous efforçons de faire notre part pour limiter les effets de

ces hausses, dans un contexte international qui reste très complexe", a déclaré sur les réseaux sociaux la cheffe du gouvernement italien Giorgia Meloni à l'issue du conseil des ministres. Une mesure qui se chiffre à "deux cent quarante-cinq millions"

d'euros, a déclaré à la presse le ministre italien de l'Economie et des Finances Giancarlo Giorgetti. L'Italie avait approuvé pour la première fois une réduction des taxes sur les carburants en mars.

APS

L'ÉCONOMIE PORTUGAISE RÉSISTE AUX TURBULENCES
Une croissance de 2 % est à portée de main

Un deuxième trimestre plus favorable que prévu laisse espérer que le Portugal puisse même atteindre l'objectif initial de 2.3 % fixé par le gouvernement. L'économie portugaise est sortie d'un premier semestre turbulent en bien meilleure forme que prévu, rendant de plus en plus probable une croissance annuelle d'environ 2 % — et laissant entrevoir la possibilité qu'elle soit encore plus élevée. Le produit intérieur brut a progressé de 0.8 % entre avril et juin, dépassant largement les prévisions des économistes. L'INE (Institut national de la statistique) a également revu à la hausse, de manière marginale, sa prévision de croissance pour le premier trimestre, la faisant passer de 0 % à 0.1 %. Les chiffres suggèrent que ni les dégâts causés par les tempêtes hivernales, ni la crise énergétique résultant de la guerre au Moyen-Orient, n'ont freiné l'activité économique aussi fortement que prévu. Des économistes consultés par Expresso On estime désormais que le Portugal pourrait se rapprocher des prévisions du gouvernement, qui tablent sur une croissance de 2 % en 2026. Certains affirment même que la croissance pourrait atteindre entre 2.2 % et 2.3 %, soit l'objectif initial fixé dans le budget de l'État de cette année. « Même si le PIB restait à zéro au cours des deux prochains trimestres, il augmenterait tout de même de 1.9 % sur l'ensemble de l'année », a déclaré Rui

Constantino, économiste en chef de Santander Portugal, au journal. Santander maintient ses prévisions de croissance à 1.8 % dans l'attente d'informations complémentaires sur la demande intérieure et l'activité économique au cours du troisième trimestre. Cependant, Constantino a reconnu que les risques pesant sur ces prévisions sont désormais orientés à la hausse. L'économiste en chef de BPI, Paula Carvalho, est parvenue à une conclusion similaire. La banque prévoit également une croissance de 1.8 %, mais reconnaît désormais que ce chiffre pourrait être révisé à la hausse, autour de 2 %. Le Portugal n'aurait besoin que d'une croissance trimestrielle moyenne d'environ 0.2 % d'ici la fin de l'année pour atteindre ce niveau, a-t-elle expliqué. À titre de comparaison, la croissance trimestrielle s'est établie en moyenne à 0.6 % depuis 2018 et à 0.5 % en 2024 et 2025. Oxford Economics s'attendait à ce que le Portugal affiche des performances supérieures au consensus général, mais sa prévision d'une croissance trimestrielle d'environ 0.5 % est restée bien en deçà des 0.8 % enregistrés. L'économiste Ricardo Amaro a déclaré que la vigueur du deuxième trimestre, combinée à la légère révision à la hausse par l'INE du chiffre du premier trimestre, laissait présager une croissance annuelle comprise entre 2.2 % et 2.3 %.

Le département de recherche économique de Millennium BCP prévoit une croissance « proche de 2 % », tandis que João Borges de Assunção, professeur à l'université catholique de Lisbonne, a déclaré que ce chiffre se situait dans sa propre fourchette de prévisions. Qu'est-ce qui fait tourner l'économie ? Les dépenses des ménages restent l'un des principaux moteurs de l'économie portugaise, soutenues par un taux d'emploi élevé, une hausse des revenus réels et un niveau d'épargne relativement important. La réduction du niveau d'endettement des ménages et des entreprises dans le pays l'a également rendu moins vulnérable que lors des chocs économiques précédents. De nombreux propriétaires bénéficient désormais de prêts hypothécaires à taux mixte, dont les taux d'intérêt sont fixes pendant deux à quatre ans. Cela leur a permis de se prémunir contre les hausses de taux imposées par la Banque centrale européenne. Les exportations se sont également redressées au cours du deuxième trimestre. Les données préliminaires de l'INE indiquent que les exportations de biens et de services ont dépassé les importations en volume, permettant ainsi au commerce extérieur de contribuer positivement à la croissance. Des chiffres plus détaillés seront publiés fin août.

R I.

ALLEMAGNE
Le niveau
historiquement
bas du Rhin
menace l’industrie

Le quotidien allemand Tagesspiegel résume la situation avec une Une montrant un bateau échoué sur un banc de sable. Le journal titre : « Les fleuves au niveau de Merz », une référence à l'impopularité du chancelier allemand, aussi historique que le niveau exceptionnellement bas des voies fluviales. Au goulet d'étranglement de Kaub, un nouveau record négatif a été enregistré mardi, avec seulement 24 centimètres d'eau. Pour Simon Gerards Iglesias, de l'Institut de conjoncture économique de Cologne (IW), la situation est particulièrement préoccupante pour les entreprises implantées le long du Rhin. « C'est particulièrement important pour les entreprises dont les sites sont le long du Rhin. Ce sont des industries qui ont des difficultés d'approvisionnement. Avec le faible niveau de l'eau, le transport se renchérit car il faut plus de bateaux moins chargés pour transporter les mêmes quantités ; et il n'y a pas d'alternative », explique-t-il. Près de 80% du transport fluvial en Allemagne s'effectue sur le Rhin, qui dessert plusieurs régions très industrialisées. Le coût du transport entre Rotterdam, aux Pays-Bas, et Karlsruhe, en Allemagne, atteignait lundi 150 euros par tonne, contre 45 euros à la fin du mois de juin. Ces surcoûts et les difficultés pour les entreprises pourraient avoir des conséquences négatives sur la croissance au troisième trimestre. Agence

GUERRE
COMMERCIALE
Pékin annonce des
«contre-mesures»
après les sanctions
américaines

En réponse aux restrictions visant ses technologies au nom de la sécurité nationale et du travail forcé, Pékin accuse Washington de discrimination et de répression à l'égard de ses entreprises. La Chine a annoncé mercredi plusieurs contre-mesures contre les États-Unis, après des sanctions américaines prises au nom de la lutte contre le travail forcé ou de la sécurité nationale et visant notamment les robots humanoïdes chinois. «La Chine n'a d'autre choix que de prendre les contre-mesures nécessaires pour répondre à ces agissements», a indiqué un porte-parole du ministère chinois du Commerce dans un communiqué.

R I.

L'UE lance un appel à projets pour créer jusqu'à 7 gigafactories

L'Union européenne va investir 5 Md€ dans sept centres de calcul pour l'IA.



Le projet dévoilé en février 2025 lors du Sommet pour l'action sur l'IA à Paris entre désormais dans une phase opérationnelle. À cette occasion, Ursula von der Leyen, présidente de la Commission européenne, avait annoncé une enveloppe de 20 Md€ destinée à soutenir la création de cinq gigafactories consacrées à l'IA. Depuis, l'ambition européenne a été revue à la hausse, Bruxelles prévoit désormais jusqu'à sept infrastructures de ce type à travers le continent. Baptisé AI Gigafactories, ce programme vise à fournir aux entreprises, chercheurs et administrations européens un accès à des capacités de calcul massives pour développer, entraîner et améliorer des modèles IA avancés, tout en réduisant la dépendance de l'Europe aux infrastructures étrangères. Pour concrétiser cette ambition, l'Union européenne vise plus de 30 Md€ d'investissements, combinant jusqu'à 10 Md€ de financements publics européens et nationaux et au moins 20 Md€ d'investissements privés. Toutefois, une partie de ces financements publics reste conditionnée aux négocia-

tions du prochain cadre financier pluriannuel de l'UE. Les montants avancés à ce stade correspondent davantage à un objectif de mobilisation qu'à des crédits définitivement adoptés.

Contrairement à ce que leur nom pourrait laisser penser, ces AI Gigafactories ne seront pas des usines de production. Il s'agira de vastes infrastructures de calcul regroupant des dizaines de milliers de puces spécialisées, des centres de données, des services cloud et des réseaux à très haut débit. Les start-up, PME, centres de recherche, industriels et administrations publiques pourront ainsi accéder à des ressources aujourd'hui largement concentrées entre les mains de quelques géants technologiques.

La France s'est officiellement portée candidate pour accueillir l'une de ces infrastructures stratégiques. Afin de soutenir son projet, l'État s'est engagé à acheter pour 100 M€ de capacités de calcul auprès de la future installation française à partir de 2027. Ces ressources pourraient notamment être mises à disposition des adminis-

trations, des organismes de recherche et des établissements de santé.

La candidature française est portée par un consortium réunissant plusieurs acteurs majeurs du numérique, des télécommunications et de l'énergie, parmi lesquels Ardian, Artefact, Bull, Capgemini, EDF, le groupe Iliad, Orange et Scaleway. Leur objectif est de bâtir une infrastructure de calcul capable de renforcer la souveraineté technologique européenne tout en répondant aux besoins croissants liés à l'essor de l'IA.

Deux niveaux de financement

Le mécanisme de financement prévoit deux niveaux de projets. Un premier lot donnera la possibilité de sélectionner jusqu'à quatre AI Gigafactories. Chacune pourra recevoir jusqu'à 100 M€ dans une première phase pour déployer une capacité de calcul équivalente à celle de l'actuelle AI Factory la plus puissante d'Europe. Une fois cette première étape réalisée, ces projets pourront bénéficier de jusqu'à 400 M€ supplémentaires afin d'étendre leurs infrastructures et porter leur capacité à trois fois ce niveau initial. Un second lot vise des infrastructures encore plus ambitieuses. Jusqu'à trois projets pourront recevoir 200 M€ lors de la phase initiale pour déployer une capacité pouvant atteindre deux fois celle de la référence européenne actuelle. Après cette première étape, ils pourront obtenir jusqu'à 800 M€ supplémentaires pour multiplier leur capacité par quatre. Les candidatures pourront être déposées jusqu'au 12 novembre 2026. La Commission européenne prévoit de dévoiler les projets retenus au début de l'année 2027.

ÉCRANS OLED

la Corée du Sud sort le carnet de chèques pour ne pas laisser la Chine prendre l'avantage



La Corée du Sud va accorder à LG Display un prêt public à taux réduit de 1 300 milliards de wons. Avec des financements bancaires privés et les fonds propres du fabricant, ce sont 3 000 milliards de wons qui seront consacrés aux prochaines générations de dalles OLED.

Un an après avoir annoncé un important programme d'investissement dans l'OLED, LG Display reçoit cette fois le soutien direct de l'État sud-coréen. Le gouvernement a approuvé le 30 juillet un prêt à taux réduit de 1 300 milliards de wons destiné à moderniser les installations du fabricant à Paju.

Le projet représente environ 3 000 milliards de wons au total, soit 1,8 milliard d'euros environ. LG Display en apportera la moitié sur ses fonds propres. Les 1 500 milliards restants seront empruntés : 1 300 milliards auprès du Fonds national de croissance et environ 200 milliards auprès de banques privées.

La Corée reprend les armes industrielles de la Chine

Ce montage ne constitue pas une subvention versée sans contrepartie, mais il permet à LG Display de financer ses équipements sur une longue période et à des conditions plus favorables que celles du marché. Séoul assume ainsi une partie du risque financier lié à des installations particulièrement coûteuses.

La stratégie rappelle celle employée depuis plusieurs années par la Chine pour soutenir BOE, TCL CSOT ou Visionox : financements publics, prêts préférentiels et investissements massifs dans les capacités de production. La Corée du Sud cherche désormais à empêcher que le scénario observé dans le LCD, largement dominé par les fabricants chinois, ne se reproduise dans l'OLED.

Le gouvernement ne cache d'ailleurs pas ses intentions. Son programme « OLED Ultra-Gap » doit répondre à la progression des fabricants étrangers et préserver l'avance de la Corée sur les écrans premium. Les autorités estiment que la course aux volumes est perdue d'avance face aux capacités chinoises, et misent sur le maintien d'un écart technologique difficile à combler.

PÉNURIE DE RAM

L'ascension fulgurante de CXMT, qui veut déjà créer une seconde usine à Pékin

La société CXMT s'impose comme le nouvel acteur fort de la RAM. Ce qui devrait se matérialiser avec la construction d'une nouvelle usine. Il n'y a aujourd'hui pas assez de capacités de production de RAM dans le monde pour la demande, ce qui a favorisé l'émergence de nouvelles sociétés, surtout du côté de la Chine. Parmi elles, le grand gagnant à ce jour est très clairement ChangXin Memory Technologies (CXMT), dont l'entrée en Bourse a été mémorable. Et un nouveau projet aujourd'hui illustre à nouveau cette ascension folle.

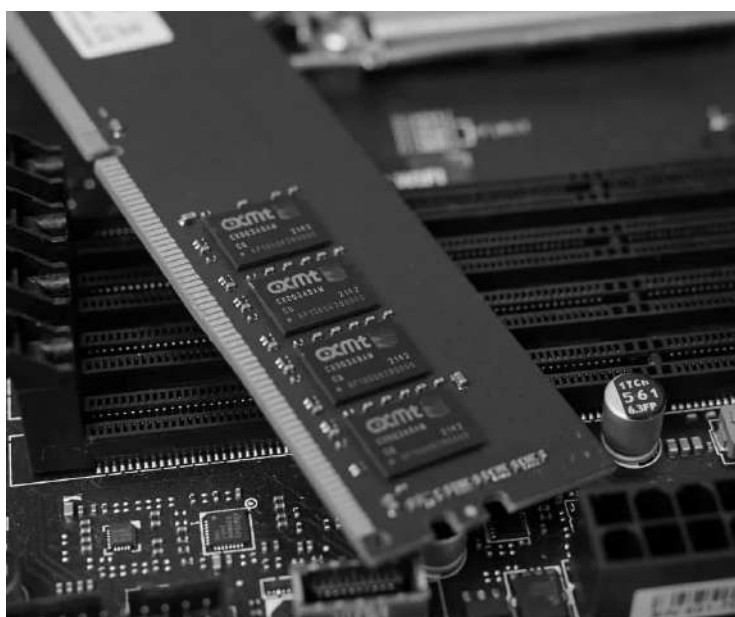
Vers la construction d'une seconde usine de CXMT à Pékin

CXMT veut augmenter le plus vite possible ses capacités de production. Ainsi, selon une information

obtenue par Reuters, CXMT a pour projet de se doter d'une seconde usine au niveau de la capitale chinoise, Pékin. Ce projet s'inscrit dans un accroissement plus large des capacités de CXMT, qui va aussi construire des usines à Hefei et Shanghai. Le groupe chinois devrait assembler son nouveau site à Yizhuang, à 20 kilomètres du centre-ville de Pékin. La société compte déjà un premier site à Pékin, spécialisé dans la production de DRAM.

CXMT devrait bénéficier de milliards d'euros d'argent public

Et pour ce projet, CXMT devrait pouvoir bénéficier du soutien financier des autorités locales. On ne sait pas exactement quelle sera la dimension du site ni celle de ses capacités, mais pour ce qui est



des subsides publics, Reuters nous donne une première indication intéressante.

Les sources du média anglophone expliquent ainsi que CXMT espère pouvoir obtenir au moins 60 milliards de yuans (7,71 milliards d'euros) d'aides de la part de l'entité locale en charge du développement économique. Des entreprises publiques chinoises de la tech ont aussi de leur côté montré un intérêt à participer au financement de ce projet.

Toujours selon Reuters, les discussions en sont encore à un stade initial, et les proportions du financement pourront changer à l'avenir. CXMT a déjà pu bénéficier dans le passé de subsides publics venant de Shanghai et de Pékin.

AVEC UN SEUL TYPE DE MOTORISATION POUR L'INSTANT

Les Chinois dominent déjà le marché français

Il existe une catégorie de véhicules où les Chinois sont déjà archi dominateurs en France. C'est notamment celle qui fait réfléchir les instances européennes à la mise en place d'une nouvelle surtaxe douanière pour éviter les contournements des frais douaniers déjà mis en place sur les électriques. On parle bien sûr des hybrides rechargeables, mais il est peut-être déjà trop tard pour envisager des mesures protectionnistes puisque plusieurs chinois vont produire en Europe prochainement.

Si l'enquête européenne sur les subventions massives attribuées par le gouvernement chinois aux constructeurs nationaux avait abouti rapidement à une surtaxe douanière pour de nombreux groupes, l'UE a peut-être un peu trop traîné pour se rendre compte que les Chinois avaient immédiatement trouvé la parade : la voiture hybride rechargeable, ou l'électrique à prolongateur d'autonomie. Appelez-là comme vous voudrez, c'est à peu près le même principe pour l'utilisateur : une batterie avec une prise de recharge, et un réservoir d'essence à remplir. La seule différence réside dans le fait que dans le cas du prolongateur d'autonomie, le moteur thermique n'est pas censé entraîner les roues. Mais c'est un détail transparent finalement pour le conducteur. Toujours est-il que ces engins commencent à pulluler en Europe, les Chinois n'ayant pas hésité à tartiner généreusement la tranche de pain pour inonder les Français, Allemands et autres habitants du Benelux de véhicules cumulant un peu des deux mondes. Même si dans les faits, notamment en France, les hybrides rechargeables sont taxées sur leur poids à l'inverse des électriques. Mais cela ne semble pas poser de problème à une marque comme BYD.



Les hybrides rechargeables les plus vendues sont toutes chinoises

Il suffit de se pencher sur le classement des ventes d'hybrides rechargeables en juillet et sur les 7 premiers mois de l'année pour se rendre compte de l'ampleur de l'avalanche chinoise. Le mois dernier, les trois premières ventes sont les BYD Atto 2, Seal U et Sealion 5. Le Jaecoo 7 n'est pas très loin et la BYD Dolphin non plus. Au cumulé, le BYD Atto 2 est

la meilleure vente PHEV de l'année en France et d'une sacrée marge. Derrière, les allemandes tentent de faire de la résistance avec les Audi A3 et Volkswagen Tiguan mais il faudra surveiller la montée en puissance du Jaecoo 7 qui paraît être sur une dynamique assez forte. Mais les Chinois peuvent-ils se reposer sur les hybrides rechargeables ? Pas vraiment. Elles représentent seulement 54 000 ventes sur les 7 premiers mois de l'année dans un marché à plus de 800

000 unités. Mais les Chinois ont de la réserve puisqu'il opèrent aussi dans les hybrides non rechargeables avec un certain succès, notamment pour le groupe SAIC avec MG.

Une technologie déjà dépassée ?

Avec la performance des électriques actuelles et surtout un réseau de bornes parmi les plus denses d'Europe, la France est un cas particulier pour les hybrides rechargeables d'autant plus que, comme expliqué plus haut, ces véhicules sont désormais taxés parfois lourdement sur leur poids. Alors pourquoi acheter du PHEV quand on peut se brancher à la maison (le principe même d'un PHEV étant de le recharger le plus souvent possible) et qu'on peut au final profiter d'une électrique ? Qui plus est en France où l'électricité est parmi les moins chères d'Europe. Le marché semble désormais le confirmer avec 35 % de parts de marché pour les électriques et un mix d'hybrides rechargeables en baisse continue. Le leasing social aidant d'ailleurs les électriques à prendre le dessus. Même si certains espèrent que ce type d'hybridation permettra de faire bien plus que de la transition vers le tout électrique et pourra perdurer au delà de 2035 grâce à certains types de carburants avancés.

POUR UNE COLLABORATION QUI DÉPASSE L'AUTOMOBILE Chery Automobile investit chez KG Mobility

Les ambitions du constructeur chinois Chery le poussent à faire un maximum d'alliances avec des marques déjà bien implantées. Dernier accord en date : la marque s'est associée à l'entreprise sud-coréenne KG Mobility, que nous connaissions anciennement sous le nom de SsangYong. Un investissement en obligations pour mutualiser les moyens de production et collaborer sur d'autres technologies. À moins que cet investissement soit converti en actions et que Chery ne devienne alors propriétaire à 10 % de son allié. Des constructeurs automobiles chinois qui s'associent à des marques étrangères, c'est plutôt courant ces dernières années. Certaines collaborations suivent une certaine logique, comme Dongfeng et Stellantis, et d'autres sont bien plus inattendues. C'est le cas, par exemple, de la récente alliance entre Chery Automobile et KG Mobility. Si le nom de ce constructeur sud-coréen ne vous parle pas, peut-être vous rappellerez-vous son ancien nom : SsangYong. Dans l'accord qu'elle vient de signer, l'entreprise chinoise s'engage à investir 75 millions de dollars sous forme d'obligations convertibles chez son nouvel allié. Le tout devrait donner naissance à une collaboration industrielle, à moins que cet investissement ne soit transformé en actions et que Chery ne devienne alors propriétaire d'environ 10 % des parts de KG. Dans l'automobile, le but premier des deux côtés est de mettre à profit les infrastructures du partenaire pour renforcer sa présence sur certains



marchés, voire en développer de nouveaux. Par exemple, Chery est en pleine offensive européenne, notamment avec ses marques Omoda et Jaecoo. De son côté, KG Mobility a une longue expérience du Vieux Continent, bien qu'il ne soit plus présent dans certains pays comme la France, par exemple. Le partenariat pourrait également servir à mutualiser des moyens de production, notamment au bénéfice de KG, qui pourrait profiter d'usines dans de nombreux pays, lui qui construit ses voitures principalement en Corée du Sud malgré quelques sites d'assemblage en Afrique et en Asie pour des marchés locaux. Les marques comptent aussi déve-

lopper des plateformes communes pour leurs futurs SUV afin de limiter les coûts. L'accord actuel intervient après plusieurs rapprochements dans cette direction en 2024 et 2025. KG Mobility pourrait présenter le SE-10, un nouveau modèle hybride rechargeable et essence, dès 2027 en remplacement du Rexton. Celui-ci devrait reposer sur la plateforme T2X de Chery.

Un projet qui dépasse largement la production automobile

Outre la production directe de voitures, KG et Chery devraient unir leurs forces pour la production d'un autre élément essentiel dans l'auto-



mobile et dans l'électronique en général : les semi-conducteurs, des composants indispensables à toute l'électronique embarquée dans les voitures modernes. Les constructeurs y sont plus dépendants que jamais et leurs ruptures de stock peuvent stopper une usine toute entière. Toujours dans les usines, les deux marques annoncent organiser des groupes de travail pour mener des recherches communes sur la robotique et mettre en commun leurs approvisionnements en matières premières, notamment en acier. Ce rapprochement sera aussi l'occasion d'élargir le réseau de concessionnaires du groupe chinois à moin-

dre coût, comme l'a annoncé Zhang Guibing, le président de Chery : « Nous voyons également de nombreuses autres opportunités de coopération, notamment en ce qui concerne les réseaux de distribution et même des collaborations liées aux marques. » Dans l'immédiat, l'ensemble de ces projets reste relativement vague, mis à part la future commercialisation du SE-10. Ce nouvel accord devrait apporter un bol d'air frais salutaire à KG Mobility qui, malgré son ancienneté, reste relativement limité en termes de ventes, y compris sur son marché intérieur où il est loin derrière Hyundai et Kia et se fait même distancer par General Motors.

Mots fléchés

SANS PESTICIDES FABRICATION DU VIN		CÉPAGE NOIR, BLANC OU GRIS ...PLUS ULTRA		L'ANNÉE DU VIN SPORT POPULAIRE		BONNE BLAGUE ILE DE LA MER ÉGÉE		VIN D'ALSACE FLEUR DE TAHITI		PRÉNOM FÉMININ	
SCIENCE DU VIN VINS DISTILLÉS										SEMBLABLE	
							VIN ITALIEN ALUMINIUM AU LABO				
POIDS DES ANS		À LA FIN, ÇA EN JETTE PASSA À LA VAPEUR				VILLE DE CAMARGUE AU MILIEU DU CYCLONE					
			ANCÊTRES	BON POUR LA VIGNE							CÉPAGE DE BORDEAUX
PREMIER PRODUC- TEUR DE VIN AU MONDE							COMPRIMÉ	ARCHIVES DE LA TÉLÉ		PORTE- FLINGUES	
PRONOM RELATIF LE VIN Y FERMENTE				NUANCÉE							
				CERVIDÉ GAZ RARE					PETIT TOUR ÉTAT AMÉRICAIN VITICOLE		
PERDUES À LA NAISSANCE					FIGÉ	A ABUSÉ DU VIN					
PEU SUCRÉ, POUR UN VIN	ENTREPRISE AGRICOLE OU VITICOLE	VIN ANDALOU GRANDS EN BOUTEILLES						J.O. 2016 SANS DOUBLAGE			
			CAPRICE ENFANTIN FRAPPE			PREMIÈRE DAME PIÈCE DE CHARRUE				MUTUELLE AGRICOLE	
VIN DU JURA ARNAQUER							INTERDITS EN VIN BIO DANS LA GAMME				VIN DE CHAMPAGNE
								PRIT UN RISQUE			
DROGUE DU HIPPIE				CAPITALE DU CHAMPAGNE							

PÉTROLE

Le Brent à plus de 80 dollars

Les cours du pétrole remontaient légèrement mercredi, après avoir perdu environ 10% depuis le début de la semaine, le marché suivant attentivement l'évolution de la situation géopolitique au Moyen-Orient. En début de matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en octobre, gagnait 1,34% à 80,42 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en septembre, montait de 0,70% à 76,30 dollars.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 6 août 2026 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



PROTECTION DE LA VILLE SAINTES D'EL-QODS

L'Algérie appelle à une mobilisation internationale

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a réaffirmé, hier à Amman (Jordanie), l'engagement indéfectible de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne et de la protection d'El-Qods. Lors de la réunion ministérielle de soutien à la Ville sainte et à ses lieux saints, il a mis en garde contre l'intensification des politiques israéliennes visant à modifier le statut juridique, historique et démographique d'El-Qods, tout en appelant à une action politique et diplomatique collective pour faire échec à ces desseins. Selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, cette rencontre a réuni les membres du Comité ministériel arabe chargé de l'action internationale face aux politiques et mesures israéliennes dans la ville occupée d'El-Qods, ainsi que plusieurs pays partenaires, notamment l'Indonésie, le Pakistan, la Turquie et la Malaisie. Les participants ont examiné les développements sur le terrain, marqués par la multiplication des

incursions de colons dans la mosquée Al-Aqsa et la poursuite des politiques israéliennes visant à remettre en cause le statut juridique et historique de la Ville sainte ainsi qu'à modifier sa composition démographique.

« Une période d'une extrême gravité »

Dans son intervention, Ahmed Attaf a dressé un tableau particulièrement préoccupant de la situation dans les territoires palestiniens occupés. Il a estimé que la région traverse « une période d'une extrême gravité », caractérisée par la poursuite des tentatives visant à anéantir le projet national palestinien et par le renforcement du projet colonial et expansionniste israélien. Selon lui, les autorités d'occupation cherchent aujourd'hui à empêcher l'émergence d'un État palestinien indépendant et souverain, tout en poursuivant un projet idéologique fondé sur l'expansion territoriale. Le chef de la diplomatie algérienne a averti que la ville d'El-Qods fait l'objet d'un processus systématique vi-

sant à remettre en cause son statut juridique, à effacer son caractère arabe, islamique et chrétien et à modifier sa composition démographique par l'imposition de nouvelles réalités sur le terrain, en violation flagrante des résolutions de la légalité internationale.

Trois priorités pour protéger El-Qods

Face à cette situation, Ahmed Attaf a présenté la vision de l'Algérie, articulée autour de trois priorités majeures. La première consiste à intensifier l'action politique et diplomatique afin de faire échec à toutes les mesures unilatérales visant à modifier le caractère historique d'El-Qods, son statut juridique et sa composition démographique. Il a également insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts destinés à empêcher le transfert des représentations diplomatiques vers la Ville sainte et de réaffirmer qu'El Qods demeure la capitale de l'État de Palestine. La deuxième priorité porte sur la préservation du statut historique et juridique des lieux saints islamiques et chrétiens. À

ce titre, le ministre a réaffirmé le soutien de l'Algérie à la tutelle hachémite sur les lieux saints d'El-Qods, qu'il a qualifiée d'élément fondamental pour préserver leur identité religieuse et garantir la liberté de culte. Enfin, la troisième priorité concerne le renforcement de la résilience des Palestiniens de cette ville sainte. Par ailleurs, le ministre d'État a réitéré la position constante de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne, affirmant que le pays demeure disposé à s'associer à toute initiative politique ou diplomatique visant à protéger El-Qods contre les agressions israéliennes. Au terme des travaux, les ministres participants ont adopté une déclaration commune condamnant les pratiques et violations israéliennes visant la ville d'El-Qods. Ils ont également souligné la nécessité d'intensifier les initiatives diplomatiques, de coordonner davantage les efforts au niveau international et de renforcer le soutien au peuple palestinien et à la résistance des habitants palestiniens face aux politiques de l'occupation.

R N.

Chronique Eco
d'Anouar
El Andaloussi

Les IDE et le développement industriel :
le bon grain et l'ivraie

Nous avons conclu notre dernière chronique par une interrogation sur les évaluations controversées des IDE dans les expériences de développement industriel dans les pays du Sud. En effet, les expériences ne se ressemblent pas dans leurs objectifs, leurs contextes respectifs ou leur insertion dans les politiques nationales de développement. Il est vrai que les IDE apportent plus que l'investissement national tant au plan financier et technologique qu'au plan des marchés extérieurs. En même temps, ils présentent des risques si ces IDE sont extravertis et n'ont pas de relations étroites avec l'industrie locale. Les points forts des IDE sont généralement liés aux aspects financiers et technologiques. Les IDE viennent avec leurs financements, ce qui est appréciable pour les pays manquant de ressources et d'épargne en devises. Ils peuvent aussi avoir un impact s'ils sont orientés sur les grands projets très capitalistiques comme les ciments, l'énergie, la pétrochimie, les télécoms... L'apport en technologie et compétences techniques et l'autre point fort attribué aux IDE. La formation des cadres locaux et des sous-traitants aux méthodes modernes de management et aux normes techniques dans les filiales étrangères est très appréciée. On a attribué aux IDE la capacité à trouver des marchés étrangers grâce à leur réseau de relations à l'inter-

national. Ces marchés sont souvent inaccessibles pour des PME du Sud. Ces facteurs seront très décisifs pour l'insertion dans les chaînes de valeurs mondiales. Les points négatifs sont aussi nombreux. Le plus important est la situation de dépendance et d'économies d'enclave. Le cas extrême est celui de l'investissement installé qui importe tous les inputs et exporte toute la production. Peu de liens avec le système productif local. Cette situation a été observée depuis très longtemps dans les activités extractives, comme le pétrole et les mines et pour d'autres matières premières. On exporte des matières premières brutes ou peu transformées et donc avec peu de valeur ajoutée locale. La dépendance aux économies étrangères devient critique et l'investissement peut, à tout moment, à l'occasion d'une crise ou de désaccords avec le gouvernement, décider de se retirer et laisser ses installations hors usage par l'effet de désinvestissements ou par la dépendance à l'étranger. Ce sont les conséquences des IDE d'enclave. Ici aussi, les problèmes financiers, contrairement aux apports financiers au départ, peuvent être considérés comme un point faible. Le rapatriement des dividendes est souvent cité comme une contrainte majeure pour les économies caractérisées par la pénurie de devises. La situation est encore plus grave

lorsque ces dividendes sont totalement rapatriés au lieu d'être investis au moins en partie. Les investisseurs internationaux pratiquent l'optimisation fiscale entre leurs filiales à l'étranger et la société-mère. L'optimisation consiste à surfacturer les exportations vers les filiales étrangères (importations pour le pays d'accueil) pour rapatrier des devises et sous-facturer les exportations de la filiale étrangère vers la société-mère ou une autre filiale dans le même pays. Enfin, les pays d'accueil des IDE peuvent être amenés, sous l'influence du pouvoir de négociation des sociétés étrangères, à concéder plus d'avantages à ces dernières au détriment des PME locales qui vont subir des effets d'éviction sur plusieurs plans (crédit, fiscalité, commerce extérieur, foncier industriel...). Le problème des activités polluantes est à considérer avec sérieux. Souvent les IDE s'installent dans un pays du Sud pour une raison simple : échapper aux règles et normes environnementales du pays d'origine ou des pays développés. Ce sont encore les activités minières et chimiques qui s'implantent le plus à l'étranger. Ainsi, après quelques années, le pays d'accueil se retrouve avec une déforestation, des sources d'eau polluées, des écosystèmes naturels dégradés etc... Au final, le vrai problème n'est pas dans

l'IDE lui-même mais dans les modalités et les conditions de son implantation dans un territoire. Il appartient à l'État et à ses administrations de bien négocier ces conditions et surtout de veiller au respect de leur exécution. Sans stratégie industrielle claire et sans vision prospective sur leurs impacts, aucun IDE n'est bon dans l'absolu. L'écosystème industriel local compte beaucoup quant aux impacts des IDE sur le développement industriel du pays. Certains pays fixent un niveau de participation du capital local dans le capital de la société à créer ; d'autres fixent un seuil d'utilisation des inputs locaux dans le fonctionnement de la société porteuse d'IDE et d'autres vont jusqu'à exiger un réinvestissement des dividendes pendant une longue période avant d'autoriser le rapatriement vers la société-mère. Lorsque la participation au capital est requise, un Pacte d'actionnaires est généralement établi entre les investisseurs et les conditions de fonctionnement de la société et de sa gouvernance sont insérées dans ledit Pacte. Il n'y a pas de bons ou de mauvais IDE, ce qui compte c'est la capacité du pays à définir une stratégie industrielle pour les IDE et des modalités précises d'installation. Jusqu'à présent, nous avons des expériences d'installations d'IDE en Afrique mais peu d'évaluations empiriques et documentées de leur pertinence et de leur efficacité.